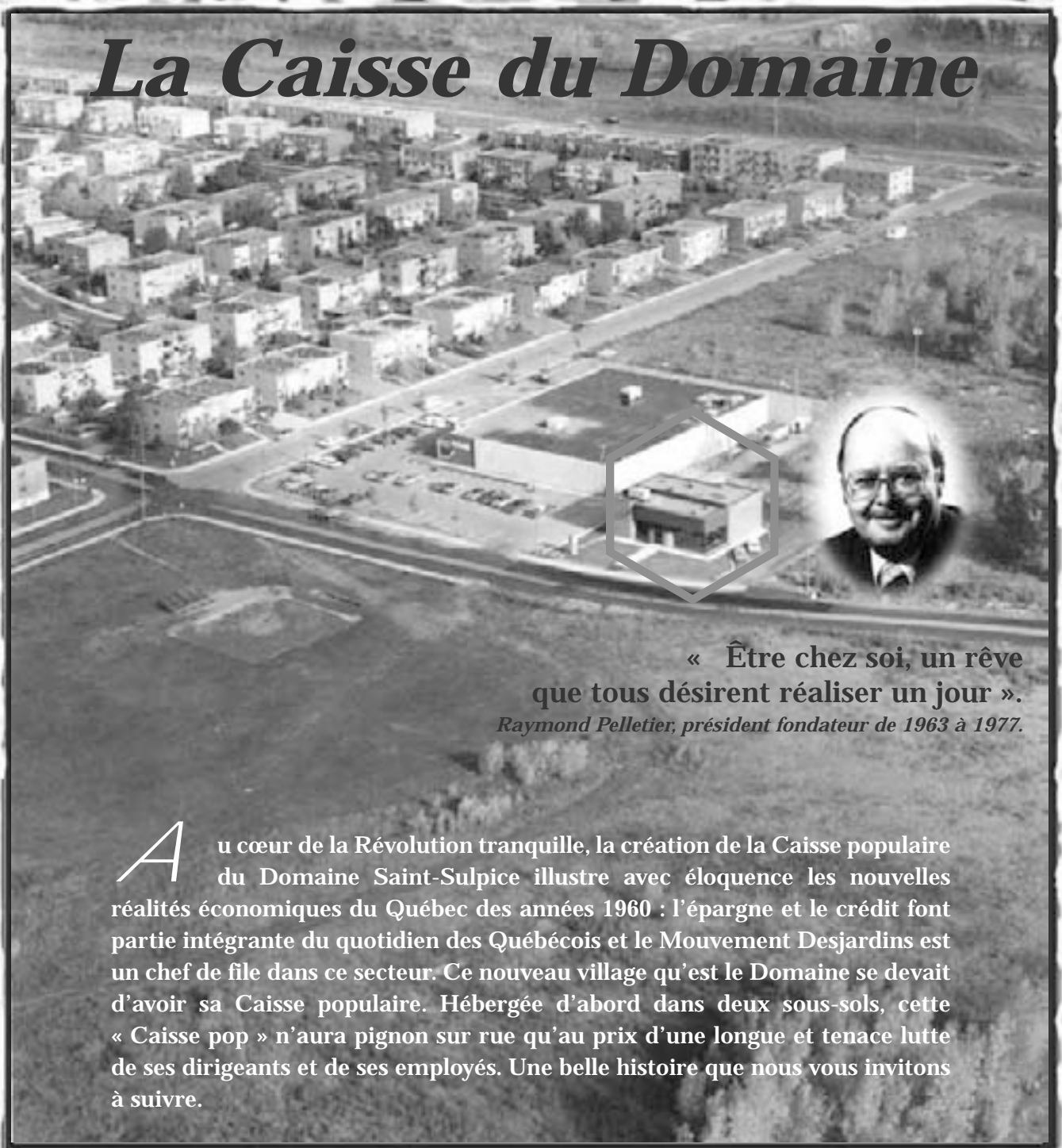


Une belle histoire

qui se poursuit...

La Caisse du Domaine



« Être chez soi, un rêve que tous désirent réaliser un jour ».

Raymond Pelletier, président fondateur de 1963 à 1977.

Au cœur de la Révolution tranquille, la création de la Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice illustre avec éloquence les nouvelles réalités économiques du Québec des années 1960 : l'épargne et le crédit font partie intégrante du quotidien des Québécois et le Mouvement Desjardins est un chef de file dans ce secteur. Ce nouveau village qu'est le Domaine se devait d'avoir sa Caisse populaire. Hébergée d'abord dans deux sous-sols, cette « Caisse pop » n'aura pignon sur rue qu'au prix d'une longue et tenace lutte de ses dirigeants et de ses employés. Une belle histoire que nous vous invitons à suivre.

La Caisse enfin installée dans le secteur commercial du Domaine, au 8955, avenue André-Grasset. Photo prise entre 1977 et 1980.

Le mouvement Desjardins

Les grandes banques qui sont établies au Canada font uniquement des affaires avec les biens nantis : commerçants, industriels et familles riches constituent l'essentiel de leur clientèle. Les ouvriers et les agriculteurs n'ont accès au crédit que par l'entremise des prêteurs usuraires. Ces derniers en viennent souvent à mettre la main sur les biens de l'emprunteur...

C'est dans ce contexte qu'Alphonse Desjardins, sténographe à la Chambre des Communes à Ottawa, est sensibilisé aux difficultés de la classe populaire. Les recherches qu'il entretient le mènent à élaborer une coopérative d'épargne basée sur le modèle européen. Le 6 décembre 1900, la première caisse populaire est créée à Lévis et dès le 23 janvier de l'année suivante, 26,40\$ sont déposés par les petits épargnants. Vraisemblablement, c'est au domicile même d'Alphonse Desjardins que ces premières transactions se passaient. Un peu comme ce qui se passera chez nous, quand les membres se rendront chez leurs dirigeants pour y faire leurs transactions et ce jusqu'en 1977.

- 1900 : 6 décembre. Fondation de la première Caisse populaire à Lévis
- 1901 : 23 janvier. Début des activités avec des dépôts totalisant 26,40 \$.
- 1907 : Automne. Début des caisses scolaires.
- 1913 : Première adoption du nom « Caisse populaire Desjardins » (Saint-Sauveur-des-Monts).
- 1920 : 31 octobre. Décès d'Alphonse Desjardins à l'âge de 66 ans.
- 1945 : 13 novembre. Création de la Petite Fédération à Montréal. Neuf Caisses se détachent de l'Union régionale (U.R.) des Caisses populaires de Montréal pour créer une petite fédération dissidente connue également sous le nom de « Petite Union »
- 1952 : Lancement de la revue « Ma Caisse ».
- 1962 : 1^{er} septembre. Fondation de la Fédération des Caisses d'économie du Québec.
- 1963 : 16 décembre. Fondation de la Caisse Populaire du Domaine Saint-Sulpice**
- 1965 : Travaux du Comité d'étude sur la mécanisation, à l'origine de l'informatisation.
- 1967 : Première expérience de télétraitement de données dans le secteur financier à la Caisse populaire de *Terre des Hommes* (Expo 67).
- 1970 : Octobre. Première édition de la Semaine Desjardins
- 1972 : 27 avril. Élection d'Alfred Rouleau à la présidence. Premières utilisations du service inter-Caisses.
- 1975 : 2 juin. Lancement officiel de l'inter-Caisses.
Création des Prix annuels Desjardins par Jocelyn Proteau
- 1976 : Mars. Lancement d'une nouvelle identification visuelle (logo).
Avril. Inauguration du Complexe Desjardins, à Montréal.
- 1979 : 19 septembre. Les Unions régionales prennent le nom de Fédérations et la Fédération provinciale devient la Confédération.
1^{er} novembre. Fondation de la Société historique Alphonse-Desjardins.
- 1981 : Mai. Acquisition d'une franchise VISA.
Octobre. Mise en service des guichets automatiques.
Novembre. La Fédération dissidente créée à Montréal en 1945 se joint à la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.
- 1987 : Janvier. Élection de Claude Béland à la présidence.
Fondation d'Assurances générales des Caisses Desjardins (auto et habitation).
- 1990 : Fêtes du 90e anniversaire et télédiffusion d'une série sur la vie d'Alphonse Desjardins.
- 1994 : Juin. Coup d'envoi du processus de réingénierie.
- 1996 : 26 septembre. Lancement du site Internet du Mouvement.
4 novembre. Début du service AccèsD.
- 1999 : 25 janvier. Mise en service du centre financier téléphonique AccèsD
- 2000 : Février. Élection d'Alban D'Amours à la présidence, suite à la fusion des fédérations régionales.
Célébrations du centenaire.

Le logo

Il y a plus de 25 ans, le Mouvement coopératif Desjardins introduisait un nouveau logo. Ce symbole est si bien implanté dans le paysage québécois que plusieurs ont pu en oublier la signification. Peut-être ne l'ont-ils jamais connue? Voici comment on décrivait, en 1977, le nouveau symbole graphique qui demeure toujours actuel :

« L'idéal coopératif est exprimé par une abeille stylisée. Labeur, efficacité, persévérance et action commune ne sont que quelques-unes des qualités rattachées à l'image de l'abeille. Chaque hexagone de l'abeille nécessite la présence d'autres hexagones pour être complet; de la même façon, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins n'existe que par la collaboration, la coopération et l'action de chacun de ses membres. » « La couleur verte, signe de vitalité et de croissance, évoque aussi la jeunesse, l'espoir et la détermination. »

C'est l'Union régionale de Montréal qui, en 1976, avait mandaté la firme Cabana, Séguin inc. de Montréal pour concevoir une nouvelle identification graphique. Le 8 mars 1977, la Fédération provinciale des caisses populaires Desjardins adopte ce nouveau symbole en assemblée générale. Depuis 1998, l'abeille et l'hexagone sont accolés au nom Desjardins en un bloc qui souligne la modernité et la solidarité des institutions qui composent le Mouvement.



Les armoiries

Les armoiries du mouvement Desjardins ont été créées en 1960. C'était afin de souligner le 60e anniversaire du Mouvement Desjardins qu'on confiait à André Genest, héraldiste de Beloeil, la tâche de créer les armoiries des caisses populaires Desjardins. En plus de la mention « S'unir pour servir », on retrouve dans les armoiries la feuille d'érable, symbole de la patrie canadienne-française, et l'abeille qui incarne à la fois le travail, la persévérance, l'épargne et l'action commune. Plusieurs animaux et insectes ont été considérés comme symbole possible du Mouvement Desjardins. L'écureuil, la fourmi, ou le castor, bien connus pour leur labeur, auraient très bien pu se retrouver sur ces armoiries. Emile Girardin, président du Mouvement Desjardins entre 1959 et 1972, rappelle avec humour les raisons qui ont incité les dirigeants à opter pour l'abeille :

« L'écureuil ramasse pour l'hiver, mais il oublie où se trouvent ses nombreuses cachettes; la fourmi est prévoyante mais elle n'est pas prêteuse. Quant au castor, pour protéger sa famille il ne s'occupe pas de son entourage que son barrage inonde. »

Seule l'abeille symbolisait et symbolise encore l'activité débordante des caisses Desjardins. Mieux encore, la rencontre entre l'abeille et le mouvement Desjardins semblait inévitable puisque dès 1932, Cyrille Vaillancourt prenait les rennes de la direction générale de la Fédération des Caisses après avoir fait carrière au ministère de l'agriculture en assumant la direction du Service de l'apiculture et de l'industrie de l'érable.



D'HIER À AUJOURD'HUI

Premier besoin des coopérants : une Caisse populaire par et pour tous, 1963

Automne 1963. Voilà près d'un an que les premières familles ont pris possession de leur maison dans le Domaine Saint-Sulpice¹. Plus de 1 000 personnes habitent maintenant la partie nord-est de l'ancien domaine seigneurial des Sulpiciens². Ce petit îlot demeure pourtant difficile d'accès avec ses nombreuses maisons en construction et ses rues qui ne sont toujours pas pavées! Les tout nouveaux propriétaires³ ont bien hâte que leur petit coin ressemble à un véritable village avec tous les services nécessaires. En attendant, ils arrivent à s'arranger...pour les courses, l'école et même l'église qu'on installe au sous-sol de la maison de madame Berthe Louard. Mais vite tous réalisent qu'une institution financière faciliterait leur vie. C'est qu'en 1963, il n'y

a pas de service inter-Caisses et encore moins de guichets automatiques... Or, les institutions financières sont loin et plusieurs nouveaux résidents ont dû vendre leur automobile pour rassembler l'argent comptant nécessaire à l'achat de leur maison⁴. Ils apprécieraient d'autant plus avoir une institution financière à distance de marche de la maison. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que tout soit mis en place pour la création d'une caisse populaire dans le Domaine, une Caisse qui naîtra des trois coopératives d'habitations aux origines mêmes du développement domiciliaire du Domaine (La Familiale, Coopérative d'habitations des employés de la ville de Montréal, Coopérative d'habitations de Montréal).

Des débuts modestes...mais prometteurs! 1963-1966

L'idée d'ouvrir une « caisse pop » dans le Domaine germe depuis longtemps dans la tête de plusieurs. L'idée d'une institution financière sur le mode coopératif vient en effet naturellement à tous ces coopérants. Les membres de la Coopérative d'habitations La Familiale, qui compte aussi une coopérative de consommation sur la rue Saint-Hubert, prévoient mettre en place une coopérative d'épargne le plus tôt possible. Ils sont d'ailleurs déjà sensibilisés à l'épargne ayant dû économiser quelque 3 100 \$ pour la mise de fonds nécessaire à l'achat de leur maison.

Berthe Chaurès-Louard, présidente fondatrice de La Familiale, se montre très enthousiaste face à ce projet, toutefois ses activités dans les deux autres secteurs de la coopérative l'empêchent d'y participer activement. Un des membres de sa coopérative, Raymond Pelletier qui habite rue Legendre travaille comme comptable et assistant-gérant à la Caisse populaire Saint-Alphonse d'Youville, rue Crémazie. Est-ce son sens du coopératisme ou son attachement pour le Domaine ou encore pour sa coopérative qui le motive? M. Pelletier incite ses voisins à se doter d'une Caisse propre plutôt que d'adhérer à la Caisse où il travaille et même à rejoindre la Grande Fédération plutôt que celle de Montréal. Les témoins de cette époque sont unanimes, Raymond Pelletier mérite le titre d'initiateur de la Caisse du Domaine. Deux autres membres de La Familiale, François Leduc et Roland Prézeau déploieront aussi leur énergie d'une façon toute particulière dans la nouvelle Caisse,

invités par deux membres de la Coopérative des employés municipaux, Pierre-Yves Loiseau et Roger Dionne qui se sont mis déjà en quête d'appuis. Ces appuis, viennent assez rapidement, mais l'un d'eux sera déterminant : il s'agit de la collaboration du supérieur de Raymond Pelletier, Jean-Paul Brodeur, gérant de la Caisse populaire Saint-Alphonse d'Youville. Cet appui est important car cette Caisse est le bateau amiral des Caisses du nord, et chef de file de la Petite Fédération (on dit aussi « *Petite Union* ») qui réunit les caisses populaires qui se sont dissociées de la Grande Fédération qui elle a pignon sur rue à Lévis. M. Brodeur se fait un plaisir d'offrir son sous-sol aux coopérants qui y tiennent plusieurs réunions. Ce serait toutefois, dans le vieil édifice de l'Institut Dominique-Savio sur la rue Saint-Hubert⁵ où l'on se réunissait aussi souvent, notamment pour la messe du dimanche, qu'aurait eu lieu la réunion de fondation, le 16 décembre 1963.



Fernand Galarneau, comptable, René Fauteux, directeur,
Albert Hogue, Union régionale de Montréal,
Raymond Pelletier, président.

Les 3 coopératives de construction (La Familiale, La Coopérative d'Habitations de Montréal et la Coopérative d'Habitation des Employés municipaux de Montréal) sont représentées sur les différents comités. Raymond Pelletier, de La Familiale met son expertise et sa foi dans le coopératisme au service de la nouvelle Caisse et devient le président du conseil d'administration; Roger Dionne de la CHEMM qui travaille aux Affaires sociales à la Ville de Montréal, le vice-président; François Leduc de La Familiale et également employé du Mouvement Desjardins, le président de la commission de crédit où siègent également Pierre-Yves Loiselle et Claude Grondin; Roland Prézeau de la Familiale, comptable agréé, président du conseil de

surveillance. Les premiers conseils sont formés de 15 membres soit 9 membres au conseil d'administration, 3 membres à la commission de crédit et 3 au conseil de surveillance.

Bien que la Caisse soit officiellement fondée, elle n'est pas prête à ouvrir ses portes. Premier défi : trouver un local. Après quelques négociations, la Caisse populaire Domaine Saint-Sulpice aménage au sous-sol de la maison de Robert Blanchette, membre du conseil d'administration, au 9158, de la place De Montgolfier. Le 11 avril 1964, la Caisse y débute officiellement ses activités.

Je témoigne

Le mouvement coopératif sera toujours pour moi la meilleure alternative entre le capitalisme pur et dur et le socialisme extrême. Je crois qu'en plus de sa vocation financière, la Caisse a été et est encore le moteur économique du Domaine Saint-Sulpice. Je suis fier d'avoir participé à tout ce développement. Pierre-Yves Loiselle, 8 avril 2004

Les sociétaires ont accès aux services de la caisse deux soirs par semaine, le mardi, entre 19 et 20 heures, et le vendredi, entre 19 heures et 20 heures 30. Ces courtes heures d'ouverture ne justifient pas d'emplois permanents! Le premier gérant est René Fauteux, assistant-surintendant aux achats à la Ville de Montréal, et le premier comptable, Fernand Galarneau, un employé du Gouvernement du Québec. Richard Desjardins agit quant à lui à titre de caissier. Leurs salaires sont respectivement de 1 \$ et .25 \$ par soir de travail. À la fin de la première année d'exploitation, le nombre de sociétaires s'élève déjà à 469 pour un actif totalisant près de 175 000\$! La plupart des familles résidant dans le Domaine ont donc leur compte dans leur Caisse

populaire⁶. La toute première assemblée générale a lieu le 18 octobre 1965 à l'église paroissiale, installée au sous-sol de la maison de Berthe Louard, au 1322, rue Chabanel est.⁷ Décidément, les sous-sols ont la cote dans le Domaine !

Malgré ces succès, une ombre plane pourtant sur l'avenir de la Caisse. Les vols à mains armées se répandent alors au Québec et la Caisse du Domaine n'y échappe pas. Monsieur Blanchette sent la sécurité de sa famille menacée. « *Quand les voleurs tirent en l'air dans la Caisse, c'est dans mon plancher que les balles se logent* », dira-t-il aux administrateurs. Après deux ans d'exploitation sur Place De Montgolfier, le conseil d'administration de la caisse doit trouver une autre solution...



De 1964 à 1966, la première Caisse était installée au sous-sol du 9158, Place de Montgolfier. Photo D. Archambault-Malouin mai 2002



De 1966 à 1977, la deuxième Caisse installée au sous-sol du 1403, rue Legendre Est. Photo D. Archambault-Malouin mai 2002

Je témoigne

C'est pour moi un plaisir de travailler au conseil d'administration de la Caisse Populaire du Domaine St-Sulpice parce que la Caisse est toujours présente et active auprès de ses membres et ce, afin de répondre à leurs besoins qui sont toujours grandissants. Nous sommes conscients de vivre dans un milieu privilégié et nous travaillons très fort pour en garder la qualité. Francine Lévesque, 8 juillet 2004

L'engagement dans la communauté

Pour les dirigeants et administrateurs, une Caisse populaire, c'est beaucoup plus qu'une institution financière! C'est une coopérative financière qui a à cœur le bien-être de ses sociétaires. La Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice illustre bien cette réalité et ce, depuis sa fondation en soutenant financièrement plusieurs organismes du Domaine comme le Service des Loisirs, la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'Âge d'or, les Jardins communautaires, les Jardinets d'Écoliers, les Scouts et les Jeannettes. Très sensible aux besoins des institutions d'enseignement, la Caisse apporte son soutien à l'école Saint-Isaac-Jogues, aux Cégeps Ahuntsic et André-Grasset. Constamment la liste des organismes bénéficiaires se diversifie. Lors des dix dernières années, les dirigeants de la Caisse ont étudié plus d'une centaine de demandes par année! Ils ont répondu positivement dans près de 75% des cas! La Caisse distribue ainsi quelque 15 000 \$ annuellement à une soixantaine de groupes communautaires. Lors de l'assemblée annuelle des membres, le 28 mai 2001, la Caisse a créé le Fonds d'aide au développement du milieu lequel vise expressément à encourager des initiatives spéciales de groupes de citoyens. Ce fonds vient ainsi de doter la communauté d'un outil propre à encourager les initiatives locales. Les actions seront désormais plus discrètes mais tout aussi efficaces et l'implication auprès des divers organismes à but non-lucratif demeure une priorité pour les dirigeants. En certaines occasions, la Caisse se joint à des partenaires pour offrir des dons plus substantiels ainsi, en 2004, elle a pu contribuer à un don de 90 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital Fleury.



L'encouragement aux grands jardiniers. 1979. Le président Raymond Pelletier remet une plaque Hommage à monsieur Maurice Beauchamp, un des maîtres d'œuvre avec Henri Lachapelle des Jardins communautaires du Domaine.



Au nom de la Caisse, une employée, madame Danielle Rocheleau reçoit une plaque souvenir des mains du président d'honneur de la campagne Centraide 1986, monsieur Roger D. Landry, président et éditeur de *La Presse*. Photo Paul Labelle Photographe Inc.



Le soutien aux Jardinets d'écoliers. Le président Roger Dionne remet des distinctions aux jeunes jardiniers en présence de Sylvie Dallaire, monitrice des Jardinets. Photo Yvan Larocque.

Saviez-vous que...

Le 13 novembre 1945, neuf Caisses de l'Union régionale des Caisses populaires de Montréal se détachaient afin de former une fédération dissidente ? Les Caisses de la région de Montréal mises sur pied après cette date pouvaient donc adhérer au Mouvement Desjardins dont le siège social était à Lévis ou encore, joindre les rangs de la fédération dissidente de Montréal. Au moment de la fondation de la Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice, les douze membres fondateurs ont choisi le Mouvement Desjardins. Ce n'est finalement qu'en novembre 1981 que la « Petite Fédération », connue aussi comme la « Petite Union » a réintégré la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

Je témoigne

Malgré le fait que je ne travaille pas ici depuis longtemps, je considère la Caisse populaire Domaine Saint-Sulpice comme une belle histoire. Qualité du service, sourires échangés et j'en passe. Je considère comme un privilège de participer à cette histoire. Marie-Eve Ciarla, agente service aux membres depuis mai 2003

Une relocalisation « temporaire »...qui durera...1966-1977

Le président du conseil d'administration, Raymond Pelletier, entreprend donc des démarches afin de trouver un terrain pour y construire un édifice. Tous rêvent d'être chez-eux. Mais ce rêve devra attendre encore un peu car il s'avère impossible d'agir vite... On cherche et trouve à nouveau une solution...temporaire pour que la Caisse poursuive ses activités. Monsieur Pelletier lui-même, compte tenu des circonstances, consent à aménager à son tour, le sous-sol de sa résidence au 1403, rue Legendre Est, en « caisse populaire ». Bien plus, lui qui travaille toujours à la Caisse populaire Saint-Alphonse d'Youville, se transforme le soir venu en concierge pour la Caisse qu'il abrite désormais. En mars 1966, cinq employés à temps partiel y accueillent les membres qui sont maintenant quelque 700.

Mais il s'agit bien d'une solution « temporaire ». Raymond Pelletier multiplie les actions afin de trouver un terrain adéquat. Il envoie des lettres aux présidents des coopératives du Domaine, rencontre les autorités municipales, sensibilise divers intervenants dans le dossier, etc. Hélas! Toutes les démarches restent vaines. Le secteur détenu par les coopératives d'habitations est entièrement occupé⁸. Pour espérer construire ailleurs dans le Domaine, la Ville de Montréal doit d'abord céder un terrain. Or, l'administration municipale allègue qu'elle ne veut pas morceler le terrain où l'on songe justement à établir un centre commercial⁹. De son côté, Berthe Louard, secrétaire de la coopérative La Familiale, invite les dirigeants de la caisse à intégrer leur local au magasin Co-op qui doit être construit au coin des rues Legendre et André-Grasset, en 1968¹⁰. La situation perdure pendant que la Caisse grandit.

À partir de 1970, on offre des services à raison de cinq jours par semaine, du lundi au vendredi à près de 1 500 sociétaires! On parle alors d'un actif de 695 000 \$! Cette situation nécessite l'embauche d'un directeur général à temps plein. Le 16 mars 1970, un nouveau gérant fait son entrée à la Caisse, Guy Lussier. Ce jeune gestionnaire a lui aussi fait ses premières armes à la Caisse populaire Saint-Alphonse d'Youville où il avait commencé comme commis 5 ans plus tôt avant de monter les échelons rapidement. Le nouveau gérant s'établit même bientôt dans le Domaine avec sa famille. La Caisse connaît une grande croissance. Trois cents nouveaux membres s'inscrivent l'année suivante, pour un actif totalisant alors plus d'un million de dollars!

De toute évidence, le local de la coopérative d'épargne du Domaine Saint-Sulpice est de moins en moins adapté à une organisation qui, à chaque année, accueille de nouveaux sociétaires. Sans compter que

la Ville de Montréal met de plus en plus de pression pour fermer des locaux qui ne sont plus conformes aux normes d'occupations¹¹. En 1975, avec neuf employés permanents et 2 500 membres, le local mesurant 18 pieds sur 30 pieds de profondeur est définitivement trop exigü pour les besoins de l'organisation¹².



De 1966 à 1977, la deuxième Caisse installée au sous-sol du 1403, rue Legendre Est



Les vols à mains armées se multiplient au Québec dans les années 1960 et 1970. M. Quintal, l'agent de sécurité que l'on voit ici sera blessé à la jambe lors de celui du 16 décembre 1976.

Lors d'une assemblée générale spéciale, les 157 membres présents sont unanimes : il faut un terrain et un édifice! Une pétition est mise en branle afin de presser les autorités municipales d'agir dans ce dossier. 820 membres signent le document pour appuyer le président Raymond Pelletier et les administrateurs de la Caisse dans leurs démarches¹³.

La Fédération des Caisses populaires Desjardins est elle aussi lente à agir, hésitant à avancer des fonds pour la construction d'un édifice. On craint que la croissance de la Caisse du Domaine ne ralentisse et qu'elle ne puisse soutenir une telle dépense. Un événement inattendu vient toutefois modifier le tableau, comme en témoigne le directeur d'alors Guy Lussier:

« M. Guy Bernier, administrateur de la région dont nous relevions venait d'accéder à la présidence de la Fédération. Un jeudi soir, il me téléphone et m'annonce sa visite dans les cinq prochaines...minutes. Nous sommes un jeudi, la caisse est bondée. Je n'ai pas le temps de réagir que déjà le président arrive. Le voici qui descend l'escalier qui mène au sous-sol, se frayant difficilement un passage parmi les membres qui

attendent en ligne sur le trottoir. La fumée est dense à l'extérieur comme à l'intérieur; les fumeurs patientant comme ils peuvent. Je reçois le président et entreprends de lui faire visiter les lieux. Nous louions alors la moitié du sous-sol du président, Raymond Pelletier, mais avec le temps nous empiétons un peu sur son espace privé, c'est ainsi que, poussant une porte, le président de la Fédération tombe sur les 3 membres de la commission de crédit, installés dans la minuscule salle de lavage de la maisonnée, les dossiers à l'étude étalés sur la machine à laver et la sècheuse. Derrière une autre porte, il découvre à ma grande confusion, une employée en train de manger son sandwich à côté de la fournaise de la maison, assise sur une des boîtes, entreposées là et qui contiennent nos bordereaux de dépôt. .. Nous aurions voulu inventer un pareil scénario catastrophe que nous n'aurions pas pu... »

Le lendemain matin, le directeur est convoqué par la Fédération qui vient de saisir l'urgence de la situation. Dans les jours qui suivent, l'autorisation de construire était accordée.

Être chez-soi, le rêve se réalise en mai 1977

Au cours de l'été 1976, c'est au tour de la Ville de Montréal de bouger. Elle cède enfin un terrain sur l'avenue André-Grasset, au sud de la rue Legendre, dans la zone commerciale du secteur. Le 2 août 1976, les dirigeants signent un bail emphytéotique d'une durée de 64 ans¹⁴.

Le 4 novembre 1976¹⁵, on souligne en grande pompe la première levée de terre symbolique.



Le 4 novembre 1976 a lieu la pelletée de terre symbolique. « Les efforts continus des dirigeants ont porté fruit », titre *Le Progrès du nord* dans son édition du 8 décembre 1976. De g.à d. : messieurs Claude Clément, directeur du service des immeubles à l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins; Gilles Chevalier, conseiller municipal d'Ahuntsic; Louis-Charles Labrecque, Jean-Guy Prézeau, président du conseil de surveillance; Guy Lussier, directeur; Pierre-Yves Loïsselle, administrateur; Henri Lachapelle, commissaire de crédit; Raymond Pelletier, président de la Caisse; Guy Bernier, président de l'Union régionale de Montréal et les jeunes Pierre Desaulniers et Nadia Abouquier.

Saviez-vous que...

traditionnellement, les Caisses populaires adoptaient le nom du patron de la paroisse qu'elles desservait ? La Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice aurait donc dû porter le nom de Saint-Isaac-Jogues. Roland Prézeau nous fournit l'explication de cette singularité. À l'origine, le Domaine Saint-Sulpice devait compter au moins deux paroisses, les fondateurs de la Caisse ont voulu faire de leur œuvre une institution financière qui allait représenter l'ensemble de la population du secteur, et non une partie seulement. Ils ont donc choisi une dénomination différente.

Je témoigne

Le Domaine est né grâce et par les coopératives, ce que la Caisse ne doit jamais oublier. Elle ne doit pas oublier non plus que son rôle c'est de continuellement promouvoir les valeurs de la coopération. Pour réussir son avenir, la Caisse doit continuer ce que ses dirigeants ont toujours fait, à savoir être à l'écoute du milieu et des membres et, dans la mesure du possible, répondre aux besoins tout en mettant de l'avant les valeurs coopératives. Guy Lussier, juillet 2004

Dirigeants et gestionnaires ont le cœur à la fête et cette fois, c'est dans la cuisine du directeur Guy Lussier que la fête se poursuit.



Chez le directeur Guy Lussier, on célèbre l'événement : messieurs Aimé Lussier, père de Guy Lussier, Henri Lachapelle, Pierre-Yves Loïsselle, Guy Lussier, Jean-Guy Prézeau et Raymond Pelletier



Raymond Pelletier, Jean-Guy Prézeau, Claude Clément et Pierre-Yves Loïsselle.

Saviez-vous que...

le premier coffre-fort de la Caisse populaire a été acheté à Saint-Lazare? Roger Dionne se rappelle très bien la balade qu'il a dû faire en voiture avec les autres administrateurs pour aller récupérer cet objet lourd et encombrant.

Moins de six mois plus tard, en mai 1977, les travaux de construction sont terminés. Ils ont été réalisés par la firme J.N.Massie & Fils d'après les plans de l'architecte André St-Onge et des ingénieurs-conseil Gendron, Legault, Lambert & Associés.¹⁶ Claude Clément et Réjean Joyal, deux représentants de l'Union régionale de Montréal supervisaient les travaux tandis qu'au plan local, le projet était mené par le président Raymond Pelletier et les administrateurs Pierre-Yves Loiselle et Robert Houde aidé d'un comité de construction¹⁷. Le mobilier a été réalisé sur mesure pour la Caisse par des entreprises québécoises et c'est le designer Michel Dallaire qui a vu au concept de l'aménagement intérieur.¹⁸ Enfin! Les employés et les sociétaires qui sont maintenant quelque 3000, peuvent bénéficier d'un environnement adéquat pour effectuer leurs transactions financières! « *Chaque jour, je reçois de nombreux compliments sur notre nouvel immeuble. Vous en êtes fiers et avec raison : c'est votre Caisse.* », précisera Guy Lussier dans le cahier souvenir de l'inauguration¹⁹.



29 mai 1977. Enfin, la Caisse!
Les nouveaux aménagements intérieurs
sont réalisés par le designer Michel Dallaire.



«*À mon grand soulagement, nous quittions alors la clandestinité puisque nous quittions le secteur résidentiel pour nous installer dans une zone commerciale. Enfin, nous étions chez-nous*», dira Pierre-Yves Loiselle. Pour cet administrateur qui a offert 38 ans de service, c'est là, le grand événement de l'histoire de la Caisse. Raymond Pelletier, président depuis le début de cette longue histoire, peut de son côté, s'exclamer : « *Mission accomplie!* ». Comme il le souligne lors de son message aux membres : « *En 1963, lorsque j'ai accédé à la présidence de la Caisse, je m'étais fixé deux ou trois termes de trois ans au cours desquels j'espérais pouvoir collaborer à la construction d'un édifice pour la Caisse. Il aura fallu plus de treize ans pour réaliser ce rêve, mais nous avons enfin notre immeuble.* »²⁰

Ce message sera son testament comme président. Son objectif atteint, il songe à céder son poste. Le changement de président s'inscrit toutefois dans la continuité puisque c'est Roger Dionne, vice-président en poste depuis le tout début de la Caisse, qui accède à la

présidence. Monsieur Dionne rend d'ailleurs un bel hommage à son prédécesseur qu'il décrit comme un «...travailleur acharné d'un jugement à tout épreuve, d'une compétence à la fine pointe de l'évolution technologique...». Il le remercie en ces termes : « *Au nom de tous tes amis coopérateurs et en mon nom personnel, merci pour tes innombrables services. Merci également à ton épouse et à tes enfants si compréhensifs qui ont accepté les absences du foyer. Qui ne se souvient pas de t'avoir vu à toute heure du jour et parfois de la nuit, discuter des problèmes de la caisse et des solutions pas toujours faciles à trouver.* »²¹

La même année, un autre dirigeant de la première heure tire sa révérence. Fernand Galarneau, premier comptable de 1964 à 1966, avait été gérant jusqu'en 1968 avant de siéger comme administrateur par la suite. Il quitte lui aussi après avoir vécu le quotidien de la Caisse des deux côtés de son administration. Il aura été de ceux qui ont travaillé à la dure, avant les belles heures de la Caisse.

Je témoigne

«*Je me souviens de mon premier jour de travail à la Caisse. C'était le 7 juin 1976, moi qui venais d'une grosse caisse informatisée du Centre-ville, je me retrouvais dans le sous-sol d'un bungalow de la rue Legendre! Un endroit minuscule avec de l'équipement manuel et d'une grande antiquité où tous les calculs étaient faits à la main. À ma grande surprise, le lundi matin, une porte s'ouvre et une dame (j'ai appris qu'il s'agissait de la propriétaire du bungalow) en tenue d'intérieur passe parmi nous. Elle s'en va faire son lavage dans la pièce derrière!!! Quelques mois plus tard, en plein hiver, il fait froid et à chaque fois que quelqu'un entre, de la neige atterrit sur mon comptoir... nous installons donc un chauffage d'appoint derrière nous. À la fin de la journée, nous devons acheminer tous les chèques à l'Union régionale, mais avant nous devons les photographier, un à un sur un appareil désuet. Je commence à faire les photos, soudain, tout s'éteint. C'est la panne. Des employés plus anciens me dirigent alors vers le panneau électrique et m'apprennent à rétablir le courant. C'est ainsi que j'ai appris à débrancher le chauffage avant d'utiliser ce vieil appareil. Mais quel plaisir avons-nous eu à travailler ensemble dans ces conditions primaires! Nous étions comme une famille. Il faut croire que je m'y suis attachée puisque j'y suis encore 28 ans plus tard!!!*», Monique Coutu, 9 avril 2004

L'informatique

1976. Première intervention de l'informatique : le télétraitement.

Dès 1976, le service à la clientèle de la Caisse populaire Domaine Saint-Sulpice est complètement transformé. La Caisse, alors située au 1403, Legendre Est, investit près de 12 000\$ afin d'être reliée à l'un des plus grands réseaux de télétraitement au monde. Deux terminaux sont officiellement mis en fonction le 23 novembre 1976. Un troisième terminal est prévu au moment du déménagement dans le nouvel édifice en construction. La technologie évoluant rapidement, la Caisse prévoit déjà acheter d'autres terminaux plus performants dès qu'ils seront sur le marché. Les services inter-Caisse viennent ensuite faciliter la vie des utilisateurs qui peuvent alors avoir accès à leurs comptes à partir d'une autre Caisse.

1983. Deuxième révolution informatique : le guichet automatique.

En 1983, le rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice mettait en relief une innovation qui allait révolutionner le secteur bancaire : le guichet automatique. Le sociétaire pourra dorénavant accéder à son compte 18 heures par jour (6h00 à 24h00) et ce, sept jours par semaine.

Malgré ce progrès, la Caisse du Domaine entend bien ne pas déroger à ses objectifs de base.

« L'autorisation de certains services courants ne remplacera jamais, à la caisse populaire, le contact humain, peut-on lire en page 1 du 19e rapport annuel. Nous avons toujours privilégié un service personnalisé tant

dans la publicité que dans la réalité. (...). L'appui technologique ne doit pas signifier, aux yeux du membre, autre chose qu'un service élargi et plus disponible. Le dialogue entre les membres et le personnel de la caisse populaire demeure le point central de nos intérêts et le pivot de notre réussite ».

D'abord installé dans certaines régions cibles à travers le Québec, le réseau des guichets automatiques Desjardins se répand au milieu des années 1980. C'est en 1986 que cette merveille arrive à la Caisse du Domaine. L'année suivante, les services sont augmentés de deux heures par jour. En 1988, un second guichet, avec imprimante cette fois, entre en fonction. Un an plus tard, l'accès aux deux guichets est possible 24 heures par jour, sept jours par semaine.

1996. Encore l'informatique. Les services sur Internet et par téléphone

Toujours à l'affût des dernières technologies pour faciliter la vie des sociétaires, le Mouvement Desjardins développe un site Internet en 1996. Au même moment, le service téléphonique « AccèsD » fait son apparition.

2002. Un site internet pour entrer dans l'histoire.

En septembre, la CPDDSS inaugure son propre site web. Relié au site ACCESD, le site créé, comme le rappelle Michel Hénault, à l'initiative du président André Sasseville a été créé afin d'assurer la promotion et la diffusion des cahiers historiques produits dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu.

Un nouveau départ pour construire encore... pour les membres, de l'habitation sociale. 1977-1985

Nouvel édifice, nouvelle direction. L'année 1977 marque sans contredit un nouveau départ pour la Caisse et ses sociétaires. Un samedi, les membres, les dirigeants et le gérant réunis en ateliers échangent pour identifier les besoins de la communauté et surtout trouver des solutions face à une situation qui devient préoccupante. D'un côté, on fait face à une pénurie d'habitations, notamment pour les enfants des premiers coopérants qui, devenus de jeunes adultes, cherchent à s'établir. Or, les rares maisons du Domaine qui se libèrent ont pris trop de valeur pour les moyens des jeunes familles et ils doivent à regret

quitter leur « village ». Il faut donc agir pour ces jeunes ménages. D'autre part, le secteur connaît une vague de construction qui pour certains, semble menacer le caractère même du Domaine. L'« *Opération 10 000 logements* » mise sur pieds par les autorités municipales²² a conduit à la construction de deux ensembles résidentiels, l'un à l'angle sud-est de l'avenue André-Grasset et de la rue Émile-Journault et l'autre au coin sud-ouest de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue de Louvain. On retrouve dans ces nouveaux développements des édifices en hauteur et des immeubles à logements.

Les résidants du Domaine s'inquiètent de la venue possible de promoteurs tentés de s'accaparer les immenses champs ceinturant leur village; ils craignent un développement anarchique. Pour les administrateurs, il devient évident que la Caisse populaire du Domaine doit être partie prenante du développement du Domaine. Dirigeants et gestionnaires développent en quelque sorte un plan directeur pour ce développement. Encore une fois, on se prend à rêver pour le

Domaine. On souhaite pour les résidants que le Domaine devienne le lieu où ils pourront vivre toutes les étapes de leur vie, de la naissance à la mort. Avec les projets d'habitations qui se développeront dans les années à venir, ce nouveau rêve se réalisera au point que le Domaine deviendra un véritable laboratoire qui pourra se comparer aux plus grandes réalisations et qui d'ailleurs, fera l'objet d'études et de recherches.

Les coopératives d'habitations, 1979-81

Pour le moment, les résidants sont inquiets et les membres de la Caisse confient à leurs représentants et gestionnaires de trouver des solutions et ce, d'abord pour aider les jeunes familles à revenus modestes. Or, le directeur Guy Lussier vient justement d'assister à une conférence à la SCHL où il est question de coopératives d'habitations à caractère locatif et des différents programmes d'aide disponibles. La Caisse s'impliquera donc dans le développement domiciliaire coopératif²³. Initier du développement résidentiel sur le mode coopératif devient la grande priorité de la nouvelle équipe. Gestionnaires et dirigeants mettent l'épaule à la roue et ce, d'autant plus aisément que le président Roger Dionne est très préoccupé par le logement social et le coopératisme, inspiré par ses deux maîtres à penser : Berthe Louard et François Albert-Angers et que le directeur Guy Lussier, selon ses propres termes « mange, littéralement du coopératisme ». Il faut trouver des appuis et des sources de financement.

On s'adresse à M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, et à M. Guy Tardif²⁴, député de Crémazie et ministre de l'Habitation dans le Cabinet de René Lévesque afin d'obtenir des terrains pour bâtir une nouvelle coopérative d'habitations dans le cadre de cette « *Opération 10 000 logements* ». Le conseiller municipal Réal Laramée qui est très proche de M. Lamarre apporte une aide précieuse. Il est un des collaborateurs bénévoles importants de la Caisse et du Domaine, notamment en ce qui concerne les changements de vocation des terrains. « *Ces hommes seront les bons anges du projet de coopératives, facilitant les démarches, indiquant les différents programmes d'aide et ouvrant des portes* », témoignera Roger Dionne.

Les résidants du Domaine et notamment les dirigeants de la Caisse font à nouveau appel à leurs talents de pionniers et se retrouvent à l'origine de ce qui sera une grande première pour l'ensemble du Québec, le tout premier grand projet d'habitation coopérative. Car jusque là, même si les coopératives d'habitations locatives font beaucoup d'adeptes en Ontario et en Colombie-Britannique, elles sont peu



1980. Dans la salle de conférence de la Caisse, Guy Lussier donne un cours sur le coopératisme aux futurs occupants de la coopérative d'habitation Berthe-Louard. Il faut apprendre à « à s'administrer et à développer un sens des décisions en commun », dit-il.

populaires au Québec. Les Québécois ont plutôt adopté le système coopératif comme moyen d'accès à la propriété privée, ils demeurent réticents face à un système de « locataires coopérants ».

En 1979, on procède donc à la création d'une coopérative d'habitation qui se subdivisera en 5 coopératives distinctes pour une meilleure gestion et pour faciliter la prise de décisions. Les coopératives Alfred-Rouleau, Alphonse-Desjardins, Berthe-Louard, Cyrille-Vaillancourt et Victor-Barbeau conduiront à la construction de quelque 150 maisons de ville dans le quadrilatère formé des rues Legendre, Christophe-Colomb, Émile-Journault et de l'avenue André-Grasset. La Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice, à l'origine du projet d'une valeur de 6 000 000 \$ reçoit l'appui du Mouvement Desjardins²⁵. Le financement du projet vient de toutes parts, grâce aux démarches des administrateurs et des gestionnaires. La Société centrale d'Hypothèque et de logement (SCHL) investit des frais de démarrage, réduit le taux d'hypothèque et garantit la viabilité du projet. Le gouvernement du Québec contribue via son programme Logipop et la Ville de Montréal collabore dans le cadre de son programme 20 000 logements. Grâce aux efforts de tous, en décembre 1980, les premières familles s'installent dans leur maison, sur la rue Émile-Journault. Moins de deux ans plus tard, 148 jeunes familles réparties dans cinq coopératives habitent ce développement immobilier²⁶. Ce projet de construction aura amené la Caisse à s'engager dans un

autre projet : le déplacement des jardins communautaires qui occupaient jusque là le vaste quadrilatère à l'ouest de la Caisse²⁷ où les petites maisons de ville des coopératives sont maintenant érigées. Le gérant de la Caisse, Guy Lussier participe à cette vie coopérative en tant que membre et il habite désormais une maisonnette du nouveau développement²⁸. Réciproquement, l'arrivée des coopératives d'habitation apporte de l'eau au moulin de la Caisse en lui fournissant de nouveaux administrateurs, ainsi quelques coopérateurs s'engagent bientôt comme administrateurs de la Caisse. L'un d'entre eux, Pierre Dubreuil en deviendra d'ailleurs le président en mai 2002.

Les Retrouvailles, 1982-84

Les jeunes familles installées, l'attention des dirigeants et des gestionnaires se tourne vers les retraités et pré-retraités du Domaine. Plusieurs résidents commencent à trouver leur maison un peu grande, les enfants ayant quitté, or personne ne veut partir du Domaine. Impressionnés par les coopératives d'habitation, ils demandent aux administrateurs de la Caisse de leur concevoir de l'habitation sur le modèle coopératif. Sensibles aux besoins de ses membres, dirigeants bénévoles et gestionnaires se penchent sur ce nouveau dossier. Plusieurs centaines de personnes se rendent donc à la soirée d'information où on leur propose un projet d'habitation communautaire sur le mode coopératif. On envisage alors la construction d'un immeuble à logements sur la rue Legendre juste à l'est du magasin d'alimentation Cooprix. En 1982, après de nombreuses démarches et négociations ainsi que des modifications importantes au plan original de

Cô-toit, 1984-85

En juin 1984³⁰, la réalisation des objectifs en terme de construction prend une nouvelle direction. On veut encore offrir des habitations coopératives locatives en les ouvrant cette fois, à tous les groupes de la population. Or, les programmes de la SCHL qui avaient contribué à la construction des 5 coopératives d'habitations ne sont pas renouvelés, il faut donc chercher une nouvelle formule. On opte alors pour la création d'une coopérative de capitalisation. Un nouvel allié se profile : la Société de Développement des coopératives. Encore une fois, on organise une soirée d'information. Le projet intrigue au point que plus de 1000 personnes s'y rendent³¹. Toutefois, le projet menace de s'effondrer à plusieurs reprises surtout lorsque les appuis financiers disparaissent. Heureusement, les dirigeants multiplient leurs efforts et bientôt le gouvernement du Québec, via son programme *Corvée Habitation* et la Ville de Montréal apportent leur soutien. En 1985, on

Saviez-vous que...

Pierre-Yves Loiseau bat le record de longévité à la Caisse? Membre fondateur, il lui a consacré 38 ans (1963-2001) dont les 6 dernières années à titre de président du comité des finances.

Saviez-vous que...

au milieu des années 1970 l'arrivée du syndicat dans les Caisses populaires a fait changer bien des choses dans l'ensemble des institutions financières? Les salaires jusque là sans proportion avec la charge de travail ont alors fait un bond ... surprenant. Soudain, les caisses populaires offraient des emplois enviables. Les autres institutions financières ont dû s'adapter et améliorer à leur tour les conditions salariales de leurs employés qu'elles perdaient en grand nombre au profit des caisses, comme le rappelle Guy Lussier.

l'ensemble²⁹, la première pelletée de terre officialise la construction de la phase I de l'édifice « Les Retrouvailles » en présence de nombreux dignitaires de tous les paliers de gouvernements. Sans attendre, une seconde phase du projet est immédiatement mise en place. Cet OSBL (organisme sans but lucratif) gère 234 logements destinés aux retraités et pré-retraités; majoritairement venus du Domaine. Cette fois, c'est la garantie de 55 millions qu'annonce la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui assure surtout la viabilité du projet; la Société défrayant aussi les coûts de démarrage et baissant considérablement son taux d'hypothèque. C'est au prix de hautes luttes et après plusieurs refus que les Robert Blanchette, Roger Dionne et Guy Lussier ont réussi à ajouter ces unités d'habitation au parc immobilier du Domaine et ce, grâce à l'appui de Jean Destroismaisons et Serge Joyal.

entreprenant la construction de 161 unités de « condos coopératifs » sur le côté nord de la rue de Louvain, juste en face des premiers duplex construits dans le Domaine 30 ans plus tôt. La coopérative « *Co-toit* » vient compléter le développement immobilier coopératif du Domaine Saint-Sulpice, toujours avec le soutien de la Caisse et l'implication sans borne de ses dirigeants et notamment celle de Roch Bourget, président de la Coopérative Cotoit durant 6 années consécutives qui assume la coordination du projet. Roger Dionne et Joseph Pellerin lui apportent leur collaboration de même que Robert Blanchette et Pierre-Yves Loiseau qui assurent l'inspection des unités en construction. Le projet immense, quelque 11 M \$, connaît un succès immédiat. Ici, la population y est mixte, jeunes familles ou jeunes couples côtoient familles matures et personnes retraitées.

Agrandissement de la Caisse, 1986

Parallèlement à ces activités de construction, la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice poursuit sa mission première : le service aux membres. Le nombre de sociétaires s'accroît chaque année. En 1986, ils sont plus de 6 000 membres. Encore une fois, le succès imposera des actions concrètes et la Caisse doit voir au bien-être de son personnel comme de ses membres. Moins de dix ans après sa construction, l'immeuble de l'avenue André-Grasset est déjà trop petit. Les dirigeants tournent alors vers leur propre édifice leur énergie de constructeurs. D'importants travaux de réaménagement permettent de doubler la superficie. Les travaux sont confiés à l'architecte André Cousineau à qui l'on doit également la résidence *Les Retrouvailles*. Une annexe est érigée au sud du bâtiment de 1977 et, contrairement à la section originale, la nouvelle partie comporte un sous-sol qui sert notamment au rangement des archives. On ajoute un étage où l'on aménage deux bureaux que l'on loue. Le reste de l'étage ne sera aménagé que plus tard, lorsque les ressources le permettront. Le travail des employés s'en trouve facilité, le service aux membres, amélioré et l'avenir augure bien.



1986. La rallonge complétée ajoute un étage et un sous-sol du côté sud de l'édifice de 1977.

Avoir 25 ans en 1989

C'est ainsi qu'en 1989, les quelque 8000 membres se préparent à célébrer le 25e anniversaire de fondation de la Caisse. Lancées le lundi 17 octobre 1989, dans le cadre de la *Semaine Desjardins*, les festivités s'articulent sur le thème « 25 ans d'implication, c'est notre domaine ». ³² Dans le cadre de ces festivités, on créera une bourse annuelle de 1000 \$ pour l'étudiant(e) le plus méritant(e) du Cégep Ahuntsic ³³. On instaurera également un système d'ouverture de compte sur demande pour chaque nouveau-né dont le parent est sociétaire de la Caisse, accompagné d'un dépôt initial de 25 \$ ³⁴. On lancera le concours Babyboom qui verra l'attribution d'un dépôt à terme de 250\$ au bébé gagnant. ³⁵ À l'occasion de cet anniversaire, l'école Saint-Isaac-Jogues témoigne en ces termes dans une lettre adressée à Roger Dionne, président du conseil d'administration de la Caisse :

« Monsieur, le comité d'école de St-Isaac-Jogues qui compte cette année 25 membres tient à s'associer à tous les autres organismes pour souligner le 25e anniversaire de notre caisse populaire.

Le comité veut aussi en profiter pour remercier le conseil d'administration, le directeur de la caisse ainsi que tout son personnel pour sa participation tant monétaire que son support moral dans l'organisation et la participation de nos activités scolaires et parascolaires.

Tout au long de ces années les différents comités d'école ont su qu'il pouvait (sic) compter sur votre coopération. En leur nom et place, nous du groupe 88-89, vous remercions de bien rencontrer les objectifs de votre fondateur monsieur Alphonse Desjardins. Pour le comité d'école, Michel Lauzier, président, 9 novembre 1988. » ³⁶



1989. Pour son 25e anniversaire, la Caisse reçoit une œuvre d'art, un geste instauré à l'initiative du président de la Fédération, monsieur Guy Bernier comme le rappelle M. Yves Tétrault, ancien vice-président et secrétaire général de la Fédération de Montréal, juillet 2004.



Les festivités se terminent avec l'attribution d'un dépôt à terme de 250 \$ à la gagnante du concours Babyboom, la petite Maude Drolet, photographiée avec ses parents Michèle Drolet et Jean-Denis Marchand

L'Ordre du Mérite coopératif à un des fondateurs de la Caisse.

Le 15 octobre 2002, le Conseil de la coopération du Québec décernait l'Ordre du mérite coopératif à Roger Dionne.

« Roger Dionne qui a été membre fondateur et administrateur de la Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice de 1963 à 1977 puis son président jusqu'en 1994, a consacré sa vie au logement social. Son nom est associé aux Habitations populaires Desjardins et à la Coopérative d'habitation pour familles à faible revenu. Roger Dionne a mérité plusieurs abeilles d'or. », pouvait-on lire dans « Les brèves » de *La Revue Desjardins*, vol 69, no. 3, mai-juin 2003.

Il convient de souligner que, outre son rôle important dans l'histoire du Domaine et de sa Caisse, Roger Dionne a également rempli plusieurs mandats et fonctions à différents niveaux au sein du Mouvement Desjardins. Ainsi, il a siégé au conseil d'administration

(3 ans) et au comité des ressources humaines de la Fédération de Montréal et de l'Ouest du Québec (FMO) et à celui de la Place Desjardins (2 ans). Dans le domaine de l'habitation sociale, il a été fondateur de *Habitation populaire Desjardins* puis élu vice-président à son conseil d'administration et fondateur de *Immeuble populaire Desjardins* dont il fut secrétaire. Ces deux organismes supportaient techniquement les Caisses de la FMO dans le domaine de l'habitation sur son territoire, comme le rappelle Roger Dionne, toujours fier de son implication bénévole.

Avec cette distinction créée en 1948, Monsieur Dionne rejoignait ainsi les grands noms de l'histoire coopérative du Québec dont trois autres personnes liées au Domaine Saint-Sulpice : madame Berthe Louard (1949) et messieurs François-Albert Angers (1998) et Victor Barbeau (1948).



Roger Dionne

À compter de 1989, la reconnaissance des pairs.

Travailler comme des abeilles et récolter le miel, c'est sans doute ainsi qu'on peut comprendre la pluie de distinctions que connaît la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice. En effet, les réalisations exceptionnelles de la Caisse dans le développement immobilier et communautaire lui valent bon nombre de nominations et de distinctions tant à l'intérieur du Mouvement Desjardins que de la part d'autres regroupements financiers et commerciaux. Le travail acharné des bâtisseurs et le sens exceptionnel de la coopération qui anime dirigeants, gestionnaires et employés se trouvent ainsi soulignés et récompensés sur la place publique. Les premières récompenses viennent

de la Fédération de Montréal et de l'Ouest du Québec. Créées par son président Jocelyn Proteau pour mettre en lumière les réussites et les efforts de ses institutions, les Abeilles d'or distinguent le travail des Caisses de son territoire.

En 1989, la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice reçoit sa toute première Abeille d'or. **L'Abeille d'or : engagement communautaire** met en relief l'engagement social de la Caisse dans son milieu. L'année suivante, en 1990, la Caisse récidive alors que trois distinctions viennent ponctuer le travail des dirigeants bénévoles et des gestionnaires. **L'Abeille d'or : meilleure performance dans l'engagement communautaire** qui met en relief l'engagement social de la Caisse dans son milieu et **L'Abeille d'or : meilleure performance dans la gestion des**



Le mérite coopératif 1990. Une distinction nationale qui rend hommage au travail des dirigeants bénévoles, des gestionnaires et... des conjointes. Maurice Gendron, administrateur, Marie B. Dionne et son époux, Roger Dionne, président du conseil d'administration, Rachel Blain, administratrice, Guy Lussier, directeur, Pierre-Yves Loïsel, Nicole Dubé, épouse de Guy Lussier et Pierre Dubreuil, administrateur.



L'abeille présidentielle 1990, la plus haute distinction de la Fédération de Montréal et de l'Ouest du Québec. De g. à d. : Jocelyn Proteau, président de la Fédération de Montréal, Roger Dionne, président de la CPDDSS, Guy Lussier, directeur, Joseph Pellerin et Pierre-Yves Loïsel, administrateurs.

Saviez-vous que...

les rues du Domaine ont été pavées avec des pierres extraites pour le creusage du métro? C'est ce qu'affirme Roger Dionne.

ressources humaines lui sont remises par la FMO tandis que le *Mérite Coopératif Desjardins : Meilleur engagement dans le milieu* souligne la consultation auprès des membres afin d'identifier les besoins du milieu et la réussite sociale et économique de son action. Ce prix souligne également la disponibilité des dirigeants et dirigeantes ainsi que la continuité et la diversification des moyens mis en place. Ce prix remis par la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins distingue la Caisse parmi l'ensemble des Caisses du Québec; il s'agit d'une distinction nationale d'une grande portée. 1991, la récolte se poursuit. Cette fois, c'est l'*Abeille d'or : meilleure amélioration de la performance financière* qui récompense les efforts tandis que l'*Abeille d'or présidentielle*, vient couronner la performance de la Caisse dans les domaines des relations de travail, des résultats financiers et dans son implication communautaire. En 1993, la Caisse réalise un exploit, une grande première. Après avoir été trois fois finaliste, voici que la Caisse du Domaine remporte un prix très convoité de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain. Pour la toute première fois, une institution coopérative perce l'univers des entreprises privées financières. Le *Mercure de l'Engagement communautaire* lui est décerné pour souligner l'engagement communautaire. Le prix est remis pour le projet du Centre des Jeunes installé dans le complexe de HLM au coin de la rue Christophe-Colomb et de l'avenue de Louvain. Près de 80 jeunes y viennent entre autres, faire leurs devoirs. Initié par les administrateurs de la Caisse et réalisé en collaboration avec le CLSC et l'Office municipal d'habitation, ce projet-pilote a été suivi depuis dans d'autres secteurs de Montréal, ainsi qu'à Sherbrooke, Québec et Trois-Rivières.

« Quant à la lauréate de la catégorie « engagement communautaire », la Caisse populaire Domaine Saint-Sulpice de Montréal, c'est plus de 30 ans de constance, d'écoute, de réalisations et de participation à la qualité de vie de cet attrayant quartier qui sont ainsi récompensés »³⁷.



L'abeille d'or, 1996.
Guy Lussier, directeur de la CPDDSS,
Jocelyn Proteau, président de la Fédération
de Montréal et André Éthier,
président de la Caisse.

Encore une fois, le succès est venu d'une réponse à un besoin et dans un esprit de coopération. Les dirigeants et gestionnaires de la Caisse ont encore une fois démontré qu'ils savent répondre aux besoins de la communauté en mettant à profit leur expérience et expertise personnelles et en incitant à la coopération les gens du milieu. Cette fois, l'initiative est venue de Roger Dionne, président de la Caisse qui raconte ainsi son expérience :

« Nous nous trouvions dans le Domaine devant la nécessité de prévenir une possible délinquance dans un secteur où les jeunes étaient en très grand nombre et où les ressources de loisirs étaient déficientes. Or, j'étais alors président de l'Office municipal d'Habitation de Montréal et président du conseil de La Clairière, un centre qui venait en aide à des jeunes de 5 à 11 ans. Je voyais des solutions possibles et des ressources disponibles. Avec l'aide des policiers du Poste de police au coin de Saint-Hubert et Crémazie, de gens du CLSC, du directeur de La Clairière, monsieur André Brunelle, du curé Pierre Blanchard - qui je crois était encore aumônier dans une école du secteur - nous avons formé un conseil d'administration. Nous avons réussi à mettre sur pied un Centre de Jeunes avec la collaboration de la Caisse qui a investi plus de 10 000\$ dans le projet. Les Jeunes ont bientôt disposé d'un local prêté par l'OMHM dans le HLM et ils pouvaient utiliser la gymnase et la piscine de La Clairière. La délinquance qui avait commencé à se manifester à chuter. J'ai été particulièrement fier de voir ces jeunes, ensuite intégrés aux Fêtes du 30e anniversaire »

Enfin, une dernière Abeille d'or vient mettre un point d'orgue sur les réalisations de la Caisse lorsque le président de la Fédération de Montréal et de l'Ouest du Québec remet l'*Abeille d'or : Meilleure performance dans les pratiques coopératives* au président de la Caisse et à son directeur en 1996. Ces distinctions couronnent les efforts des uns et des autres et la gloire rejaillit sur tous et chacun comme l'exprime Guy Lussier :

« Ma plus grande fierté c'est d'avoir réussi avec toute mon équipe à ce que la Caisse soit reconnue, année après année, comme une des meilleures Caisses de la Fédération et ce, dans toutes les catégories de gestion. Meilleure gestion des ressources humaines, meilleure gestion financière, meilleure implication dans le milieu (2 fois récipiendaire mais plusieurs fois finaliste); meilleure gestion générale d'une Caisse et 2 fois finaliste en marketing. On a réussi cela en impliquant, employés(es), gestionnaires et dirigeants ».

1989 : Abeille d'or : meilleure performance dans l'engagement communautaire décernée par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec met en relief l'engagement social de la caisse dans son milieu.

1990 : Mérite Coopératif Desjardins décernée par la Confédération des caisses populaires d'économie Desjardins pour le meilleur engagement dans le milieu.

1990 : Abeille d'or : meilleure performance dans l'engagement communautaire de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec met en relief l'engagement social de la caisse dans son milieu

1990 : Abeille d'or : meilleure performance dans la gestion des ressources humaines remise par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec pour souligner la performance de la caisse dans la gestion de ses ressources humaines

1991 : Abeille d'or présidentielle de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec pour la meilleure performance de la caisse dans les domaines des relations de travail, des résultats financiers et dans son implication communautaire.

1991 : Abeille d'or : meilleure amélioration de la performance Financière remise par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec

1993 : Mercure de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain pour l'engagement communautaire

1996 : Abeille d'or : Meilleure performance dans les pratiques coopératives de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec

Photos : Claude Pronovost



Saviez-vous que...

lors de la cérémonie de remise des Abeilles d'or en 1990, le créateur de ces distinctions, monsieur Jocelyn Proteau, président de la Fédération des Caisses de Montréal et de l'Ouest du Québec a terminé son allocution avec ce trait d'humour : « On pense à appeler ces trophées, les Abeilles Dionne. »? Il soulignait ainsi la remise répétée, année après année, de ces distinctions au président du conseil d'administration, Roger Dionne. Un bel hommage aux bénévoles que rapporte le Courrier d'Ahuntsic, du 13 mai!

Je témoigne

Mon credo c'est le coopératisme et mes maîtres à penser, Berthe Louard et François-Albert Angers. Je crois fermement à la nécessité de l'éducation coopérative, à l'exercice de la démocratie et aux vertus de l'effort personnel. Je crois que la vie de notre Caisse et son avenir s'appuie toujours sur ces 3 principes de base que ces courts textes - que je laisse à la réflexion de tous - expriment très bien. Roger Dionne, 9 juillet 2004

• La coopération qui en appelle d'abord à l'aide toi toi-même, à l'effort personnel amène d'individu à développer le plus possible ses facultés, à actualiser ses potentialités, à renforcer sa personnalité, à prendre conscience de sa dignité d'homme et de ses devoirs vis-à-vis de lui-même et des autres. Le principe de l'aide-toi toi-même est un principe d'une valeur suprême par ce qu'il implique aux coopérateurs le sens de leurs valeurs de leur condition d'homme en même temps qu'il assure l'éducation de la liberté et de la volonté. (La coopération de l'économie de demain, La Revue Desjardins, vol. 10, no 3, 1944 page 55)

• L'éducation coopérative demeure une activité essentielle qui est au cœur même de la démarche coopérative. Penser à une démarche coopérative SANS ÉDUCATION c'est limiter l'exercice à l'opération d'une entreprise sous forme associative. Si l'éducation n'y est pas, il y a risque que la forme associativiste et la dimension coopérative, surtout la dimension démocratique, s'atténuent de plus en plus dans le fonctionnement de la coopérative et que, à la limite, on ne retrouve que des entreprises économiques dirigées par des petits clubs de dirigeants. (extrait d'une entrevue réalisée par Léo Bernier, 1984, René Croteau)

• La démocratie n'entraîne pas forcément la participation de tous, mais elle consacre au moins la possibilité pour chacun de manifester ses désirs, ses convictions, ses attentes à l'égard du bien commun et de démontrer, si le cas se pose, qu'il n'est pas d'accord avec certaines orientations. (Raymond Blais, mercredi 26 juin 1985, conférence devant des directeurs et directrices des Caisses de Trois-Rivières) Témoignage Roger Dionne, 8 juillet 2004

Grandir jusqu'à 30 ans, 1994

La réputation de cette communauté ne cesse de croître de sorte qu'à la fin du XXe siècle, le Domaine Saint-Sulpice est devenu un véritable petit paradis urbain, au moment où l'on souligne le 30e anniversaire de la Caisse. Cette fois, on adopte le slogan : « 30 ans de coopération avec les familles du quartier, une formule gagnante ». On produit un cahier spécial que distribuent les jeunes du Centre des jeunes. En mai, l'assemblée générale rassemble près de 300 personnes à l'école Saint-Isaac-Jogues.

Saviez-vous que...

les deux petits bancs à l'avant de la Caisse ont été placés là au moment de la construction de la Caisse en 1977? Roger Dionne explique que les dirigeants d'alors ont voulu ainsi permettre les rencontres amicales au cœur du village car, à cette époque, le secteur ne possédait pas encore d'église paroissiale proprement dite et par conséquent, pas de parvis ou de place publique pour favoriser ce genre de rapprochements.



1994. La Caisse affiche fièrement son slogan : « 30 ans de coopération avec les familles du quartier, une formule gagnante. »



On produit un cahier historique que distribuent avec entrain les jeunes du Centre des Jeunes. A droite : le curé Pierre Blanchard et le directeur Guy Lussier



Roger Dionne voit avec plaisir les jeunes du Centre des jeunes qui est sa fierté et une des principales réalisations qui conduisent la Caisse au Mérite coopératif en 1994.



L'Assemblée générale de mai 1994 réunit plus de 300 membres à l'école Saint-Isaac-Jogues.

Pendant ce temps, un vent de changement se lève chez Desjardins

Pour s'ajuster aux nouvelles réalités socio-économiques des années 1980 et 1990, le Mouvement Desjardins et l'ensemble des institutions financières n'ont pas hésité à relever des défis. Fusions et réorganisation ont été à l'ordre du jour dans le but d'allier efficacité et rentabilité. Durant la décennie 1990, le vent de changement prend une nouvelle énergie et ce, dans l'ensemble des institutions financières au Québec notamment à cause de l'informatique qui, entrée dans le jeu depuis 1975 a modifié sensiblement les services financiers. On assiste alors à une restructuration en profondeur de l'organigramme et des ressources humaines des entreprises. Desjardins s'inscrit dans ce progrès et s'oriente résolument sur le service aux membres clients. En 1994, on entreprend une réorganisation en profondeur. C'est ainsi qu'en 1996, les commissions de crédit sont abolies. Ces commissions où des commissaires bénévoles se réunissent pour étudier les demandes de crédit des membres ne sont plus compétitives. Les membres ont besoin d'un traitement plus rapide de leurs demandes de crédit. Or, il est impensable de demander davantage aux trois commissaires bénévoles. « C'était un travail qui demandait beaucoup de disponibilités, soit une réunion par semaine et ce, pendant les 52 semaines de l'année, sans compter les réunions conjointes avec le conseil d'administration », se rappelle Francine Lévesque³⁸, seule femme à avoir jamais siégé à la commission de crédit. Deux commissaires se sont particulièrement illustrés par leurs longues années de service sur ce comité : Claude Grondin, membre de la première commission ainsi que Sylvain Éthier. Ces commissaires bénévoles avaient fait leur classe auprès de comptables professionnels comme Roland Prézeau, un des membres fondateurs de la Caisse et président du conseil de surveillance. Ce dernier évoque avec fierté cette attitude des dirigeants et particulièrement des comptables comme lui qui ont toujours eu à cœur de former leurs collègues administrateurs et de s'assurer ainsi d'une relève avisée. En 1996, on réoriente donc ce délicat travail d'analyse au personnel que l'on forme également en conséquence. Dorénavant, les demandes de crédit peuvent être traitées rapidement par du personnel sur place d'une façon permanente.

Et un autre changement souffle ici, 1994-1997

Au plan local, un énorme changement s'amorce. Nul ne s'en doute encore mais ce changement aura une énorme importance sur l'histoire de la Caisse. Deux de ses plus grandes figures quittent la scène à quelques années de distance. Chacun d'eux à sa façon aura profondément marqué le Domaine, l'imprégnant de ses propres convictions et expertises. Le changement s'effectue au niveau des dirigeants d'abord, avec le départ du président, Roger Dionne qui quitte son poste après 30 ans. Vice-président fondateur en 1963, il a siégé à ce poste jusqu'en 1977 alors qu'il avait pris la relève de Raymond Pelletier. Le départ en 1994 de ce missionnaire du logement social coïncidera avec un ralentissement des projets d'immobilisation dans le Domaine. La Caisse passera de l'immobilier au champ du service à l'instar du nouvel engagement de Desjardins. André Éthier prend la relève au poste de président du conseil d'administration et offre à la communauté son expertise de comptable et vérificateur. Résidant du Domaine depuis son mariage en 1970, André Éthier avait siégé au comité de surveillance de la Caisse à compter de 1983 avant d'en assumer la présidence en 1985. Invité à siéger au conseil d'administration par Roger Dionne en 1991, il le remplace à son départ. Il sera un des artisans de l'application de la « réingénierie » de Desjardins à la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice (CPDDSS). Toujours au service de la Caisse en 2004, il est aujourd'hui le doyen des administrateurs en poste. Depuis 2000, il siège à titre de vice-président auprès d'André Sasseville qui l'a remplacé comme président. Avocat, résidant du Domaine, André Sasseville a d'abord été

administrateur à la Fabrique Saint-Isaac-Jogues avant de siéger au conseil d'administration en 1993 et d'accéder à la présidence. Les deux hommes se sont fixé les mêmes objectifs d'amélioration du service et de rentabilisation des opérations. André Sasseville témoigne en ces termes de ce que cette période a apporté de changements. « *Dans cette même période, la plupart des fondateurs de la Caisse ont été remplacés par du sang neuf. Parallèlement, le conseil d'administration a revu en profondeur ses façons de faire entre autres en se disciplinant à laisser aux cadres de la Caisse leur autonomie décisionnelle, et en assumant un rôle plus structuré dans la planification des destinées à moyen et long terme de l'institution... (nous avons œuvré à) mieux centrer le rôle du C.A. sur les objectifs, et à affranchir les cadres de la Caisse des contrôles réguliers des comités.* »

En 1997, quelques années à peine après Roger Dionne, c'est au tour du directeur général, Guy Lussier de prendre sa retraite. Il a donné plus de 27 années au service de Desjardins et du Domaine. Avec le départ de Guy Lussier, c'est un autre artisan du développement du quartier qui disparaît du panorama. Issu de la base du milieu des Caisses Desjardins où il avait entrepris sa carrière comme assistant-caissier, il a gravi les échelons comme le proposait alors Desjardins aux jeunes qui n'hésitaient pas à se dépasser. S'installant dans le Domaine pour suivre son travail, il en avait fait son milieu de vie. « *Guy Lussier a été un véritable ouvrier de l'action coopérative, non seulement par son rôle de directeur à la Caisse mais aussi par son implication directe dans la réalisation des coopératives d'habitations et des Retrouvailles, en particulier* » se rappelle Roch Bourget.

Nouvelle direction : vers la réingénierie

C'est Marc Pominville, un des adjoints de Guy Lussier, directeur conseil aux entreprises depuis 1995 qui lui succède. Le nouveau directeur général est très sensible à la confiance qu'on lui témoigne : « *Les promotions à l'intérieur d'une même Caisse ne sont pas chose courante dans la Fédération, j'ai eu le bonheur de pouvoir travailler avec le soutien de la Fédération et du Conseil d'administration, dans un contexte de grandes réflexions, à un moment où la Caisse du Domaine comme tout le réseau faisait face à un grand virage, une vaste réingénierie.* ». Marc Pominville connaît bien le Domaine, il connaît aussi très bien le réseau et le Mouvement. Pendant 10 ans, il a travaillé à la Fiducie avant d'en être un des directeurs et notamment, directeur service aux particuliers à la Caisse de Saint-Jérôme. Il sera le maître d'œuvre de l'important virage de Desjardins. L'exercice de réflexion conduit à la tenue de deux

importants colloques qui étudieront notamment la question délicate des fusions et questionneront sérieusement la rentabilité de l'institution, ses orientations en terme de pratiques de prêts à l'aube du 3e millénaire. La Caisse doit faire des choix difficiles mais décide d'aller de l'avant notamment en modifiant son approche relativement à son porte-feuilles de prêts. La Caisse qui choisit de s'orienter vers le prêt hypothécaire privilégiant le secteur résidentiel, son secteur fort, connaît alors, après avoir subi une série de pertes importantes consécutives à de mauvaises créances sur des prêts commerciaux une période de croissances annuelles de quelque 20-25 M\$ et innove en distribuant des rabais de taux importants à ses membres. Au niveau du réseau, la réingénierie a pour objectif d'améliorer le service aux membres pour atteindre une plus grande rentabilité. Au plan local,

Les enfants

La Caisse a toujours eu à cœur d'intégrer les enfants aux différents événements de la vie du Domaine tout en les éduquant au système coopératif.

La caisse scolaire

L'éducation à l'épargne est un objectif fondamental du Mouvement Desjardins et chaque Caisse voit à le développer. Tributaire de cette tradition, la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice (CPDDSS) a toujours à cœur cet aspect de l'épargne. Dès 1966, 350 jeunes possèdent un compte à la Caisse populaire par le biais de l'école Saint-Isaac-Jogues. Aujourd'hui, plus de 1600 jeunes sont initiés à l'épargne grâce à la Caisse et à leur institution d'enseignement.



Les concours, les expositions, les sorties



La caisse scolaire donne lieu à des concours annuels pour les jeunes. Les dessins réalisés sur différents thèmes dans le contexte de ces concours sont ensuite exposés à la Caisse. Les gagnants se voient offrir des activités et assistent ainsi au ballet Casse-Noisettes dans le temps de Noël et à une partie de baseball en allant voir jouer les Expos au printemps.



La bibliothèque de l'école.

En 2004, la Caisse a initié un projet d'achats de livres pour la bibliothèque scolaire en produisant et vendant un livre de recettes « à saveur de pommes » dont l'ensemble des sommes amassées ont été remises à l'école, comme le rappelle Julie Prud'homme, la secrétaire de direction. À cette occasion, un concours de dessins a été organisé, les dessins des gagnants, Alexandra Arranda et Julien Marleau ont été reproduits sur les pages couverture du livre intitulé *34 façons de goûter aux pommes*.

Les visites de la Semaine Desjardins

Pour célébrer la Semaine Desjardins, les jeunes de l'école Saint-Isaac-Jogues sont invités à se familiariser avec le système coopératif Desjardins en visitant leur Caisse populaire et ce, même « quand ce n'était pas facile » lorsque la Caisse était établie dans le sous-sol de monsieur Pelletier. Ces jeunes accédaient ainsi un peu plus à l'univers des grands.



Saviez-vous que...

l'Exposition universelle Terre des Hommes a joué un rôle déterminant dans la croissance de la CPDDSS et de son actif? C'est que durant les 6 mois d'Expo 67 les résidents du Domaine ont été très nombreux à louer des chambres aux visiteurs de l'étranger et d'un peu partout au Québec et au Canada. Ils s'empressaient ensuite de déposer à la Caisse les revenus de ces locations de sorte que l'actif de la Caisse a fait un bond important de 273 391 \$ en 1966 à 508 364 \$ comme se le rappelle Fernand Galarneau, qui était alors gérant.

Je témoigne

Le mouvement coopératif a marqué le début des activités du Domaine Saint-Sulpice (...) La Caisse doit continuer à s'impliquer dans la communauté en fonction des besoins des résidents du Domaine afin de répondre aux besoins financiers, sociaux et humains de la communauté.

André Éthier, 19 août 2004

Les enfants

La construction de la Caisse

On organise un concours parmi les élèves de l'école Saint-Isaac-Jogues, les gagnants Pierre Desaulniers et Nadia Abouquier reçoivent une série de monnaie olympique et sont officiellement invités à participer à la cérémonie de pelletée de terre en compagnie des dignitaires, à titre de représentants de la génération montante de membres.



Les tirages.

Le 6 avril 2004, trois jeunes participants à la Caisse scolaire, Perrine Dallée, Guillaume Marleau et Joey Richer et la directrice de l'école, madame Diane Dulude s'envolent de Mirabel pour un vol au-dessus de Montréal en compagnie du commandant de bord Robert Piché. Un tirage au sort avait choisi ces 3 élèves pour bénéficier des billets acquis par la Caisse dans le cadre d'une activité de financement destinées à soutenir la Fondation du Centre d'intégration scolaire inc.

Le soutien aux jeunes artistes

En juin 1990, la Caisse se joint aux Gens d'affaires d'Ahuntsic pour constituer une bourse destinée à permettre à une jeune ballerine du Domaine, Marie-Pierre Gagné de se rendre à Banff pour un stage de perfectionnement.

Le soutien aux loisirs culturels

La Caisse accueille les jeunes philatélistes des écoles Saint-Isaac-Jogues et Fernand-Seguin lors d'une rencontre avec M.Gaston Lalancette, engagé dans la recherche pour la sclérose en plaques et fondateur de Se-tenant. (mai 1990).



Saviez-vous que...

en 1977, pour la première fois la Semaine Desjardins peut être souligné de belles façons dans le Domaine Saint-Sulpice dans des locaux adéquats. Dans le contexte de ces festivités, une exposition de peintures réalisées par des artistes locaux est présentée dans la Caisse à l'initiative du directeur, Guy Lussier. Cette expérience sera répétée à plusieurs reprises. Les expositions permettent aux membres un contact direct avec la production artistique de leurs voisins. Un comité est formé pour répondre aux demandes des membres qui souhaitent exposer.

Saviez-vous que...

d'après un témoignage anonyme, la Caisse a déjà possédé une chaise dont bien des employées féminines craignaient les effets? C'est qu'à 3 ou 4 reprises les employées qui se sont succédées sur cette chaise ont dû quitter leur poste par la suite et toutes pour le même motif. En effet, toutes ses occupantes se sont retrouvées enceintes. Celles qui ne désiraient pas devenir maman évitaient soigneusement la chaise qui avait été surnommée la « chaise de procréation ».

La Caisse et les femmes.

Peu de noms mais beaucoup de dons.

Il y a peu de noms de femmes dans la liste des dirigeants de la Caisse. Or, comment comprendre l'incroyable disponibilité de tous ces hommes sans évoquer l'extraordinaire générosité de leurs épouses et compagnes? Elles étaient nombreuses à les libérer ainsi de leur présence au sein de la famille au profit de l'ensemble de la communauté. Ces femmes derrière ces dirigeants mériteraient bien sûr d'avoir leur nom parmi ces pionniers.

Cependant, avec les années, les réalités ont changé. Les femmes deviennent plus nombreuses à travailler à la Caisse et en 1970, une première femme siège sur le conseil d'administration de la Caisse. Mme Claudette Marette a fait partie du conseil d'administration de la Caisse du Domaine durant un an. Il faudra ensuite attendre près de dix ans pour voir une autre femme faire partie du conseil. Madame Julie Éthier se joignait au groupe d'administrateurs, en 1979; cinq ans plus tard, en 1984, Isabelle Mc Millan était élue à son tour. Elle était imitée l'année suivante par Mme Rachel Blain. Les trois femmes ont alors siégé ensemble. En 2004, 4 femmes occupent des postes au conseil d'administration qui compte 9 membres; aucune cependant ne siège au conseil de vérification et de déontologie.

L'histoire a été la même pour le comité de surveillance où il n'y a eu qu'une seule femme. Il s'agit de Francine Brosseau-Lévesque nommée à ce conseil en 1993 et qui y a siégé jusqu'à la disparition du conseil en 1996, au moment de la réingénierie. Elle témoigne : « *Lorsque je suis arrivée à la commission de crédit, j'étais la seule femme à ce poste (probablement la première) nous étions trois administrateurs. (...) J'y fus très bien accueillie par mes deux collègues. Par la suite on m'a offert un poste au conseil d'administration, bien entendu à ce titre, je fais partie de plusieurs comités : le comité rayonnement et activités sociales, le comité finances, le comité du quarantième anniversaire de la Caisse. Durant cette période nous étions deux femmes au conseil qui comptait neuf postes d'administrateurs. Aujourd'hui nous sommes 4 femmes pour le même nombre de postes. Nous avons toujours été parties intégrantes du conseil et fort bien accueillies. C'est toute une équipe.* »

Quand on voit les exigences de ces postes, on comprend qu'il soit bien difficile pour les femmes d'y siéger alors que la réalité veut que dans notre société aujourd'hui comme il y a 30 ou même 40 ans, les femmes assumaient beaucoup l'organisation de la vie familiale.

cette orientation favorisera les activités de formation des collaborateurs et conduira à une consolidation des équipes, à une amélioration du service. Dans ce contexte la Caisse poursuit sa croissance, en même

temps que la population du Domaine augmente. Au tournant du millénaire, la CPDDSS compte près de 10 000 membres qui cumulent un actif de plus de 100 M\$.

La délicate question des fusions

Les années 2000 se profilent à l'horizon et l'on songe à d'autres modifications importantes chez Desjardins alors que la question de fusions de Caisses qui avait fait l'objet de discussions dans les années 1980 reprend de l'actualité. À la fin de l'année 2003, le mouvement ne comptera plus que 608 Caisses comparativement aux quelques 1143 existantes à peine quelques années auparavant³⁹. Chez nous, c'est au cours de l'année 1999, que la question est abordée avec les Caisses Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Nicolas et Saint-Charles-Garnier⁴⁰. Mais avant même que ne débute le processus de consultation publique auprès des membres, la direction décide de se retirer du projet. Comme l'explique le président d'alors, André Sasseville : « *Après plusieurs réunions et pourparlers, il a été identifié des divergences fondamentales du point de vue des valeurs... Comme gardiens de notre institution et de nos valeurs coopératives, nous recherchons un projet qui ne nous*

imposera pas, pour garantir notre avenir, de renier nos origines, nos racines et les valeurs qui ont assuré jusqu'ici le succès de l'organisation, en même temps qu'il a largement contribué à la qualité de vie du Domaine Saint-Sulpice »⁴¹.

La Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice ne souscrit donc pas à l'offre de fusion et conserve son entière autonomie. Toutefois, la profonde réorientation qu'elle a amorcée la rapproche du Mouvement et de la Fédération alors que les exercices auxquels ses dirigeants et administrateurs se sont prêtés ont contribué à réaffirmer sa spécificité. « *Dans la Fédération, la CPDDSS est reconnue pour la relation très personnalisée qui existe entre les membres et le personnel autant que pour l'implication exceptionnelle de ses dirigeants qui ont à cœur d'exprimer et réaliser les volontés de leur communauté. Tous ont fait la preuve que l'on peut ensemble construire quelque chose à l'échelle humaine* », rappelle Marc Pominville.

L'amélioration des services pour se sentir chez soi, hier comme aujourd'hui

En entrant dans le 3^e millénaire, Desjardins a poursuivi l'amélioration de ses services. Désormais, dans notre société moderne qui devient de plus en plus anonyme et où l'efficacité devient le mot d'ordre, Desjardins veut prendre soin de ses membres. Le membre requiert toute l'attention. Chez Desjardins, il importe que le membre se sente chez lui. Cet aspect a toujours prévalu dans le Domaine comme en témoigne cet employé, évoquant un souvenir :

« À une certaine époque, les membres se sentaient tellement

chez eux à la Caisse que certains s'y présentaient en robe de chambre pour effectuer leurs transactions. La Caisse était pour eux, une seconde maison ». Il en était de même pour le personnel, selon cet autre témoignage : « Les employés se sentent tellement bien à la Caisse qu'il arrivait qu'après une journée où il y avait eu grande affluence au comptoir, plutôt que de quitter en vitesse, une fois les portes closes, ils se réunissent pour se détendre ensemble en prenant une bonne bière... en tout bien, toute honneur ! »

Réaménager le lieu, avant de quitter ...le millénaire.

Si les choses ont changé, la préoccupation pour le membre et son bien-être demeure une priorité. C'est dans ce contexte que la Fédération décide de traduire dans le bâti sa réingénierie. Le directeur général, Marc Pominville et son conseil d'administration se penchent sur la question et élaborent un plan propre à traduire le renouveau de Desjardins. Les contrats sont bientôt signés avec les entrepreneurs et le feu vert est donné lorsque Marc Pominville quitte ses fonctions pour aller prendre charge d'une autre Caisse du réseau. Une grande surprise attend les résidents du Domaine. Voici que la Fédération désigne une jeune femme comme directrice générale intérimaire. En juin 2000, Maria Caballero fait son entrée dans le Domaine. Formée en administration des affaires, elle reprend le flambeau avec un mandat bien précis: réaliser le projet d'aménagement et faire en sorte que cette période difficile soit vécue avec harmonie. Chargée de projet, elle supervise le travail des architectes de la Fédération en collaboration avec un comité d'établissement constitué d'employés et de dirigeants. Son principal objectif et la réalisation dont elle est la plus fière sera justement cette harmonie qu'elle a réussi à maintenir et l'imagination qu'elle a mis à trouver des solutions à une situation éprouvante comme celle de devoir maintenir ouverte la Caisse pendant les travaux. Ainsi, elle se rappelle une anecdote qui exprime bien le climat de franche camaraderie qu'elle a su installer. Convoqués à une rencontre matinale, quelques employés se présentent en pyjamas; ils pensent faire une surprise à celle qui justement leur a promis quelque chose d'étonnant pour ce déjeuner-rencontre. La situation est bien vite retournée et à la manière de l'arroseur arrosé, les employés se trouvent joués à leur tour, lorsqu'ils sont présentés à un animateur venu là pour aider l'équipe à

gérer le stress occasionné par le branle bas qu'imposent les travaux. Tout le monde se surprend bientôt à danser pour évacuer ...les tensions dues à la situation. C'est dans cette atmosphère que les travaux de réaménagement se poursuivent. Ces travaux visent à exprimer et faciliter l'application des nouvelles orientations de Desjardins. Ainsi, on aménage des espaces privés au lieu du long comptoir peu discret de manière à faciliter les visites des membres aux conseillers qui sont devenus les caissiers. De la même façon, des bureaux fermés sont aménagés pour certains conseillers. Par ailleurs, l'aménagement de l'étage supérieur avait déjà été complété en 1992 avec l'installation d'une salle de conseil et le déménagement du bureau du directeur dans les locaux auparavant loués. Sa mission accomplie, madame Caballero quittera à son tour pour remplir d'autres mandats pour la Fédération et surtout pour dans l'immédiat donner naissance à une petite fille. Les deux projets s'étant, semble-t-il bien conciliés au cours de ces quelques mois. « André Sasseville n'en croyait pas ses yeux quand il me voyait au travail certains samedis à surveiller l'avancement des travaux alors que j'étais déjà au 8^e mois de ma grossesse. »



Avant 2001. Le long comptoir que l'on fera disparaître lors des travaux de réaménagement pour les remplacer par des alvéoles de consultation où membre et conseiller financier peuvent échanger en toute confidentialité.

Saviez-vous que...

c'est en octobre 1970 avait lieu la première édition de la Semaine Desjardins? Depuis ce temps, la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice participe activement à cette semaine qui a pour but de mieux faire connaître le Mouvement Desjardins auprès du public en général mais qui consiste également à favoriser le rassemblement des membres des différentes caisses. Qui ne se souvient pas des épluchettes de blé d'inde, des expositions de tableaux, des concours de toutes sortes qu'organisait la Caisse pour la population du Domaine?

Un nouveau directeur qui réalise un rêve d'étudiant, 2001

Le poste de directeur général est confié à un nouvel arrivant, Michel Hénault, en février 2001. Diplômé en gestion d'entreprises des HEC et en planification financière de l'UQAM, ce dernier fait son entrée à la CPDDSS en février 2001, armé d'une expérience de 25 ans chez Desjardins. Entrer à la CPDDSS est pour lui comme un rêve. En effet, depuis déjà longtemps, il était emballé par ce qui se passait autour de cette institution et voilà qu'il avait l'occasion d'y travailler. Il raconte que... « *cette histoire a commencé en septembre 1994 alors que j'ai pu connaître mieux les réalisations de la Caisse du Domaine. J'étudiais à l'École des Hautes Études commerciales dans le cadre d'un certificat en gestion d'entreprise, le cours était donné par Marie-Claire Malo et s'intitulait Gestion et organisation de coopératives. Incroyable ! Nous étions tous admiratifs devant un si beau modèle intégré sur la coopération en habitation. Nous avons étudié plusieurs facettes de la coopération dont les coopératives d'habitation et le modèle inspiré par les réalisations au Domaine. Voici qu'à l'automne 2000, une occasion se présente pour moi lorsque s'ouvre le poste de directeur général dans cette Caisse. Je me suis rappelé cette belle implication de la Caisse dans son milieu et j'ai décidé de poser ma candidature. J'étais à mon tour lancé dans cette belle aventure...* » Son intérêt pour l'histoire du Domaine le conduit à initier un projet pour faire connaître cette histoire aux résidents du quartier et aux membres de la Caisse. Il lance donc l'idée de créer localement un *Fonds d'aide au développement du milieu* dans lequel seront puisées les ressources pour encourager différentes initiatives locales dont une vaste histoire du Domaine. C'est dans ce contexte que paraît à compter de mai 2002 la publication *Le Domaine, une belle histoire qui se poursuit*⁴² qui propose cette histoire en plusieurs chapitres, lesquels paraissent sous forme de fascicules thématiques réunis dans une pochette. Ces cahiers qui sont distribués à la Caisse font également l'objet de dépôt légal et peuvent être consultés par l'ensemble des Québécois à la Bibliothèque nationale. Ils sont également accessibles sur le site internet de la Caisse (www.cpdomainesaint-sulpice.com). Armé de cet outil exceptionnel, Michel Hénault entend faire la promotion des bienfaits de la coopération en relatant les réalisations

passées. Son vœu : susciter ainsi de nouvelles vocations parmi les membres et les inciter à s'engager auprès de la Caisse et des autres institutions du secteur.

Une autre des préoccupations du directeur : favoriser le développement des affaires. « *Au tournant des années 2000, la Caisse ne réussissait plus à faire autant de prêts qu'auparavant et les autres Caisses commençaient à verser des ristournes à leurs membres. Or, nous n'avions recommencé à verser des ristournes que durant la dernière année du mandat de Marc Pominville et durant l'année de Mme Caballero.* », explique-t-il. Dans cette perspective, il entreprend de maximiser ces ristournes. Alors qu'en avril 2002, la Caisse avait versé 200 000\$ en ristournes, elle en remet 300 000\$ en 2003 et 500 000\$ en 2004.

L'amélioration des services s'inscrit également dans son objectif de favoriser les affaires. Le directeur ne vise d'ailleurs rien de moins que la « Qualité totale » pour son équipe, un genre d'accréditation ISO 9000. Les besoins des membres ont changé et la compétition est grande entre les institutions financières. Les employés mieux formés, plus au fait que jamais des nouvelles données économiques et financières sont devenus de véritables conseillers financiers personnels pour les membres⁴³. Dans cette même perspective, il vise l'augmentation des revenus de prêts hypothécaires qui ont toujours été une force dans le Domaine. Il met en contact les conseillers du Service de financement au point de vente Desjardins et les agents immobiliers du quartier, en publicisant justement l'augmentation des ristournes.

Enfin, pour diversifier les revenus de prêts et accéder à des sources absentes du quartier essentiellement résidentiel, il se rapproche du Centre de financement aux entreprises du Nord-ouest de l'Île.

« Ce rapprochement aura permis de participer à plusieurs financements importants grâce à la collaboration établie entre les Caisses relevant de ce centre d'expertise », rappelle-t-il.

Cette vaste réorganisation entreprise depuis les deux dernières décennies semble maintenant terminée; les Caisses Desjardins entrent dans une nouvelle ère. La Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice n'échappe pas au mouvement. C'est dans cet esprit que elle continuera à prioriser le bien-être de ses membres...

Saviez-vous que...

que la Caisse a déjà eu un « employé du mois »? Un témoin anonyme raconte qu'un jour, un employé s'était présenté avec une nouvelle coupe de cheveux, plutôt catastrophique. Un collègue le photographiait aussitôt à son insu et toujours à son insu, plaçait la photo à côté de son bureau là où le héros ne pouvait la voir. Le farceur y ajoutait la mention « Employé du mois ». Les membres qui entraient dans la caisse, impressionnés, le félicitaient ...de l'honneur. L'employé, étonné est tout de même ravi des félicitations qu'il croyait redevables à l'élégance de sa nouvelle coiffure. Il a découvert cependant le pot aux roses en quittant son bureau. On dit qu'il a bien ri de la blague.

Les Fêtes populaires

Il y a longtemps que ça fête dans le Domaine. Épluchettes de blé d'inde, soupes du curé ...et celles des paroissiennes, danses, jeux, jassettes; il y en a pour tous les goûts et tous les âges.



La plupart du temps cela se passait dans le parc derrière l'école, juste à côté de l'église et face à la maison Berthe-Louard.



Une bénévoles et le curé Pierre Blanchard servant les fameuses soupes.



De la grande visite. Le maire de Montréal de l'époque, Pierre Bourque et son ami et collaborateur de longue date et conseiller municipal, Maurice Beauchamp épluchent le blé d'inde pour leurs ...concitoyens et amis.



Le personnel de la Caisse est là. Le directeur Guy Lussier et la caissière Monique Coutu épluchent...



Les administrateurs aussi épluchent. On reconnaît Francine et Normand Lévesque ainsi que André Éthier.



Une autre fête réussie pour Pierre Dubreuil (1er à gauche) et André Éthier (juste à ses côtés) et le curé Pierre Blanchard (extrême droite).

Saviez-vous que...

plusieurs sociétaires ont adhéré à la Caisse sans même y mettre les pieds ? C'est que pour pallier aux heures d'ouverture difficiles à harmoniser avec l'horaire de certains résidants, le gérant Guy Lussier avait décidé d'offrir le service à domicile. Les employés préparaient les documents d'adhésion durant la journée et le gérant, se rendait chez le futur membre en soirée pour y conclure les démarches et leur faire signer les documents sur leur propre table de cuisine.

Message de présidents

L'avenir de notre Caisse passera, je crois par l'amélioration de sa rentabilité et le développement, de nouvelles expertises, dans des créneaux nouveaux, à peine touchés depuis 40 ans. Pour sortir grande gagnante de la question des fusions apportée par la Fédération, il y a quelques années dans le but avoué d'améliorer la rentabilité du réseau des Caisses, nous devons user de notre influence pour témoigner de notre vision de ce qu'est la coopération et la participation d'une Caisse à la vie de quartier comme le souhaitent nos membres. Nous devons nous donner des outils de maintien de rentabilité et d'essor économique et ainsi raffermir notre position à l'intérieur d'un réseau de plus en plus efficace face à une concurrence exacerbé par le profit. La Caisse de l'avenir sera un outil de développement pour les gens, orienté sur les gens et non pas seulement sur la puissance du profit.



Pierre Dubreuil, président, 21 juillet 2004

on connaît
notre domaine
40 ans de service

Bon anniversaire

À l'occasion du 40e anniversaire de fondation de la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice, je veux en féliciter tous les dirigeants, dirigeantes, employé(e)s et membres, ceux d'hier autant que ceux d'aujourd'hui, pour leur belle réussite collective. Vous avez tout lieu d'être fiers de votre coopérative de services financiers, fiers de ses réalisations et de sa présence dynamique dans la vie de votre milieu. Fruit de l'entraide et de la solidarité, votre caisse constitue un fort bel exemple de ce que permet le désir partagé de contribuer, par une action concertée, au mieux-être des personnes et de la collectivité.

Cela fait plus de 100 ans que les communautés de partout au Québec, en milieu rural comme en milieu urbain, dans les grands centres comme dans les régions plus éloignées, ont commencé à fonder des caisses et à les faire grandir avec eux.

Nous pouvons aujourd'hui être fiers de l'ampleur qu'a prise le Mouvement des caisses Desjardins. Nous avons avec lui un outil de développement économique et social qui sera encore à notre service tout au long du XXIe siècle. Le Mouvement Desjardins sera toujours présent à la grandeur du Québec et, je n'en doute pas, il aura toujours de profondes racines chez vous où la coopération promet encore de grandes choses.

Alban d'Amours, président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins,

La sérénité des 40 ans

L'Histoire est au cœur de la réalité quotidienne du Domaine, surtout depuis la parution en mai 2002 du premier cahier de la série *Le Domaine, une belle histoire qui se poursuit* grâce au Fonds d'aide au développement du milieu. Au moment de célébrer le 40^e anniversaire de fondation, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le slogan choisi pour animer l'année de célébrations reflète d'une certaine façon cette connaissance acquise. « On connaît notre domaine, 40 ans de service » signale également l'expertise acquise au fil des ans. Les célébrations ont donné lieu à différentes réalisations dont une fête grandiose qui a réuni jeunes et moins jeunes, à la manière des fêtes traditionnelles du Domaine. C'est avec fierté que les résidants y ont participé en ce beau samedi du 5 juin 2004. Une œuvre d'art a été commandée à l'artiste québécois Bernard Séguin-Poirier. La pièce d'émail sur cuivre intitulée *La vie au Domaine Saint-Sulpice* est accrochée à l'accueil de la Caisse et des lithographies de l'œuvre ont été offertes lors de l'assemblée générale annuelle.

Et demain

Le mouvement Desjardins s'engage envers les jeunes et la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice entend bien tout mettre en branle pour aider la génération des 15-30 ans dans leur premier contact avec le monde économique. Des actions concrètes seront entreprises dans le contexte du vaste projet Action jeunesse 2004. C'est ainsi que pour la première fois en 2004, on accueille parmi les administrateurs de la Caisse, d'abord un puis deux jeunes dirigeants stagiaires, venus en observateur apprendre l'implication sociale. Comme le rappelle, Roger Dionne, cet artisan de la première heure, « Une Caisse Desjardins c'est beaucoup plus qu'une entreprise économique, c'est le lieu d'un engagement réel et total qui crée un mode de vie ». Desjardins qui s'inscrit parmi les institutions d'avant-garde, se doit de jouer la carte de la compétitivité tout en maintenant sa spécificité. La Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice a bien fait la preuve que le coopératisme a réellement sa place dans notre société. Avec ses dirigeants et ses employés, elle est là pour construire, encore et toujours. Hier, elle construisait son siège social avant de contribuer à construire nombre de foyers, aujourd'hui, elle doit voir à construire une nouvelle génération de coopérants. Preuve que dans le Domaine Saint-Sulpice, le coopératisme « Ce n'est pas une mode passagère »⁴⁴, c'est plutôt une belle histoire à suivre...



2004, 5 juin. Une fête grandiose réunit jeunes et moins jeunes par un beau samedi dans le parc Jean-Martucci alors que 1000 personnes applaudissent le chanteur Daniel Bélanger. Jeux d'adresses, spectacle de planches à roulettes, structures gonflées pour les petits, maquillages artistiques, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Un beau succès.



on connaît
notre domaine
40 ans de service

1 Voir : Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit... Trois coopératives... Tout un début!, vol. 3, décembre 2003, 11 p.
 2 Voir : Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit... D'Alexandre de Bretonvilliers à Berthe Louard , vol. 1, mai 2002, 8 p.
 3 Le fait d'être locataire était une condition pour obtenir une maison des coopératives d'habitations du Domaine.
 4 Voir : Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit... Trois coopératives... Tout un début!, vol. 3, décembre 2003, p. 8.
 5 « Je me rappelle que nous avons disposé tous nos documents sur les profonds allèges de fenêtre du vieux bâtiment » raconte Roger Dionne, le 1er septembre 2004.
 6 Archives CPDDSS, 2e rapport annuel.
 7 Archives CPDDSS 1er rapport financier, 31 août 1965.
 8 Lettres de René Fauteux, gérant de la Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice, en date des 9, 10 août 1965, ACPDDSS.
 9 Le centre commercial actuel n'a été aménagé que beaucoup plus tard et à partir des locaux laissés vacants par le Cooprix, après sa reconstruction au sud de la Caisse populaire, sur l'avenue André-Grasset.
 10 Archives CPDDSS , Lettre de Berthe Louard à René Fauteux, 14 août 1965.
 11 Archives CPDDSS. Avis de poursuite, Service des permis et inspections, Division de l'occupation, Ville de Montréal, 4 septembre 1975.

12 La pétition faisait plutôt état de 1 100 sociétaires. Toutefois, à la lumière des données contenues dans les rapports annuels, nous avons opté pour environ 2 500 membres, nous basant sur les 2 473 membres de 1974 (le chiffre n'était pas disponible pour 1975).
 13 Archives CPDDSS, pétition du 8 mai 1975.
 14 Bail emphytéotique du 2 août 1976, notaire Jean-Paul Langlois, no. 2713805.
 15 Progrès du nord, 24e année, no.21, 8 décembre 1976
 16 Texte de Guy Lussier dans le Cahier souvenir produit lors de l'inauguration de la Caisse, mai 1977.
 17 idem
 18 idem
 19 Cahier souvenir, mai 1977
 20 Archives CPDDSS, 15e rapport annuel.
 21 Archives CPDDSS, Mot du président, rapport annuel 1978.
 22 Service de l'urbanisme - Ville de Montréal, Opération 10 000 logements, 1979.
 23 Archives CPDDSS, document sans titre, 22 septembre 1994.
 24 Guy Tardif était ministre des Affaires municipales (1976 -1980) puis, ministre de l'Habitation et de la Protection du citoyen (1981-1984).
 25 Archives CPDDSS, 16e rapport annuel.
 26 La 149e unité construite est réservée à des usages communautaires. (DAM)
 27 Voir : Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit... fascicule 2, Les jardins communautaires

28 Il était membre de la coopérative Cyrille-Vaillancourt, témoignage Guy Lussier
 29 Le plan original a été repris par l'architecte André Cousineau, témoignage Roger Dionne, 1er septembre 2004.
 30 L'Entre gens, avril 1986
 31 Le Journal d'Ahuntsic, 13 juin 1984
 32 Super hebdo, semaine du 23 octobre 1988.
 33 idem
 34 idem
 35 Le journal d'Ahuntsic, lundi 30 octobre 1989
 36 Archives CPDDSS
 37 Article de revue non identifiée et non datée, archives Roger Dionne.
 38 Francine Lévesque a été nommée au comité de crédit en 1993, elle fait maintenant partie du conseil d'administration depuis 1996 et représente la Caisse sur le conseil d'administration de Les Retrouvailles (Résidence) inc en plus d'être marguillier et trésorière de la coopérative d'habitation Berthe-Louard.
 39 La Presse, 3 mars 2004, cahier Affaires, page 1.
 40 Ces Caisses deviendront la Caisse populaire du Centre d'Ahuntsic
 41 Archives CPDDSS, 36e rapport annuel, message du président, p.2.
 42 Les premiers cahiers ont porté sur l'histoire ancienne du Domaine des Sulpiciens, les Jardins communautaires et les premières coopératives du Domaine.
 43 La Presse, 3 mars 2004, cahier Les Affaires, page 2.
 44 Publicité de Desjardins, 2004

Rapport annuel
Archives Roger Dionne

ACTIF		BILAN AU 31 AOÛT 1965		PASSIF	
Ce que nous avons en possession:				Ce que nous devons :	
RESPONSIBILITÉS:		RESPONSABILITÉS:			
IMMOBILIER:		capital social	5,149.00		
(argent en main et dépôts divers)	24,285.26	Reserve	182,794.74		
PLACEMENTS:		en fidei de jure	5,295.25		
obligations	44,431.25				
parts à l'Église Sulpicienne de Mtl.	1,150.00				
Associations coopératives Desjardins	400.00				
	90,266.51				
PRETS AUX SOCIÉTAIRES:		EXERCICES :			
prêts personnels	5,341.25	à répartir par les contribués	100.74		
prêts hypothécaires	74,143.00				
IMMOBILISATIONS:					
matériel	400.00				
Total de l'actif	174,468.51			Total de l'actif	174,468.51
DES SERVICES		ÉTAT DES EXCÉDENTS			
Renseignements plus qu'acquis au cas de décès le solde de prêt d'emprunt jusqu'à concurrence de \$ 15,000.00 Participation des comptes d'épargne, de retraite, de gas, des titres de la CSE de Montréal et divers autres Actes et ventes de biens de l'État Unis. Prêts hypothécaires Obligations d'épargne du Canada et du Québec. Avances Caisse de prêt		REVENUS: 31 AOÛT 1965			
FAITS PERSONNELS		Rents d'immeubles		136.75	
FAITS SAISONNIERS		Intérêts sur prêts personnels et hypothécaires		1,104.52	
arrêts: \$ 276,000.00		Intérêts sur placements divers		409.52	
prêts: 40,100.00		EXPENSES:			
marchés d'emprunts: 30		intérêts versés aux membres:		4,501.74	
marchés de particuliers: 400		Salaires d'administration		5,000.00	
				5,912.26	
		EXCÉDENTS:		100.74	

1964 - 1965

Associés: Monsieur le Cardinal Jean Paul Johnson.

CONSEIL: MM. Raymond Pallatier président
Roger Dionne vice-président
René Lussier secrétaire
Régis Blanchard
René Thibault
J. J. J. J.

ADMINISTRATION: M. Claude Gauthier
M. Claude Gauthier
M. Claude Gauthier

COMITÉ DE CRÉDIT: M. Claude Gauthier
M. Claude Gauthier

COMITÉ DE SURVEILLANCE: M. Claude Gauthier
M. Claude Gauthier

PERSONNEL: M. René Fauteux gérant
René Fauteux secrétaire
René Fauteux secrétaire

**** BUREAU DE BUREAU ****

MARCHE NOS 118 Avenue
VERMOREL NOS 118 Avenue St.

LA CAISSE POPULAIRE DU DOMAINE ST-SULPICE
117 PLACE DE MONTREAL, MONTREAL 11, P.Q.
TÉLÉPHONE: 441-4888
(Les opérations des contribués avec la caisse sont généralement effectuées au...)

LA CAISSE POPULAIRE DU DOMAINE ST-SULPICE
(fondée le 16 décembre 1964)

1 **SR**

RAPPORT ANNUEL 1964 - 1965

**** CONVOCATION ****
Cher Contributeur,
Vous êtes cordialement invité à assister à la prochaine assemblée générale de votre caisse populaire, qui aura lieu le jeudi le 18 octobre 1965 à 8 heures de soirée, au local de la Caisse, 117, Place de Montréal, Montréal 11, P.Q.
Veuillez en être sûr,
René Fauteux
Secrétaire.

Quelques noms parmi tant d'autres

« Quand je pense à l'histoire de la Caisse, je ne saurais rendre hommage à une seule personne. La réussite de la Caisse c'est réellement le travail de tous, employés comme bénévoles », c'est ainsi que s'exprime Pierre-Yves Loïsele, administrateur pendant 38 ans. Une Caisse populaire ce sont des bénévoles convaincus, enthousiastes et imaginatifs et des employés efficaces, bien formés et ...presque tout autant bénévoles. Ces maîtres d'œuvres, ce sont les directeurs René Fauteux (avril 1964 à février 1966); Fernand Galarneau (février 1966 à mars 1968); Roland Mathieu (mars 1968 à mars 1970); Guy Lussier (mars 1970 à juin 1997); Marc Pominville (juin 1997 à juin 2000); Maria Caballero (juin 2000 à février 2001) et Michel Hénault en poste depuis février 2001; ce sont des employés comme Suzanne Dalphond,

la « chouchou des aînés », qui a pris sa retraite en juin 2004; Serge Morin qui s'est gagné l'affection et le respect de tous au cours de ses 15 ans de service; Jean Bolduc qui était directeur Service aux membres; Monique Trudeau, à l'accueil; Isabelle Chalifoux, secrétaire, Monique Coutu; toujours en poste après plus de 30 ans; et tous les autres; ce sont les présidents Raymond Pelletier (1963-1977), Roger Dionne (1977-1994), André Éthier (1994-2000), André Sasseville (2000-2002) et Pierre Dubreuil en poste depuis mai 2002 et de très nombreux administrateurs et autres bénévoles, membres d'innombrables comités destinés aux nombreuses réalisations propres à une coopérative financière. Ce sont aussi bien sûr, des membres confiants et coopérants.

11 avril 1964

Les employés

René Fauteux, gérant
Fernand Galarneau, comptable
Richard Desjardins, caissier

Conseil de surveillance

NOM	Fonction	Coop d'habitation
Roland Prézeau	président	La Familiale
Louis-Charles Labrecque	secrétaire	C.H.M.
Guy Charron	membre	C.H.E.M.M.

Commission de crédit

NOM	Fonction	Coop d'habitation
François Leduc	président	La Familiale
Pierre-Yves Loïsele	membre	C.H.E.M.M.
Claude Grondin	membre	La Familiale

Ces précisions nous ont été apportées par Roger Dionne.

Conseil d'administration

NOM	Fonction	Coop d'habitation
Raymond Pelletier	président	La Familiale
Roger Dionne	vice-président	C.H.E.M.M.
René Lanthier	secrétaire	C.H.E.M.M.
Claude Boudreau	administrateur	La Familiale
Robert Blanchette	administrateur	C.H.E.M.M.
Rosaire Légaré	administrateur	C.H.E.M.M.
Roland Thibodeau	administrateur	La Familiale
Jacques Marin	administrateur	La Familiale
Reynald Guérin	administrateur	C.H.E.M.M.

Les employés - décembre 2003



Chantale Michaud Danielle Martin Diane Habel Gina Gagnon



Hélène Boulet Josée Roy Julie Dea Marie-Ève Ciarla



Julie Prud'homme Linda Tatta Lise Landry Marie-France Lavallée



Michel Hénault
directeur général



Lise Tremblay Luce Rigaud Marie-Élise Gingras Marie-Josée Lévesque



Monique Quintal Nathalie Gagnon Sonia Ricard Suzanne Dalphond



Suzelle Auger Julie Nadeau Monique Coutu Fatima Sagou

Les dirigeants bénévoles - décembre 2003



André Éthier Claude Beaudet Claude Lemay France Dompierre Francine Lévesque Jacques Marchand Micheline Jourdain Normand Lévesque Pierre Gervais Vincent Canarda Pierre Dubreuil



Bernard Séguin-Poirier, *La vie au Domaine St-Sulpice*, émail sur cuivre, 2004. Œuvre produite à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la Caisse.

La production de la publication *Une belle histoire qui se poursuit* bénéficie du programme du *Fonds d'aide au développement du milieu* créé par la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice lors de l'assemblée générale des membres, le 28 mai 2001.

Pour obtenir des copies supplémentaires des cahiers et de la pochette, passez à la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice, 8955, avenue André-Grasset (514) 381-4502. Vous pouvez également vous procurer les cahiers sur le site internet de la Caisse www.cpddomainesaint-sulpice.com où ils sont disponibles en version pdf.

Crédits :

Coordination du projet : **Diane Archambault-Malouin, M.A.**

Recherche et rédaction : **Diane Archambault-Malouin, M.A., Josée Desbiens, M.A., Claude Pronovost, Ph. D.**

Photographies : Sauf indications contraires, les photos sont tirées des archives de la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice. Les autres crédits photographiques sont annoncés en regard des photographies.

Conception graphique et mise en page : **Manon Roy (Millimage)**

Numérisation des photos : **Pierre-Antoine Malouin**

Production : **Imprimerie Lemieux inc.**

Réalisation : **Les Services du Domaine Inc.**

Membres du comité du Fonds d'aide : Louise Beaudry, Roch Bourget, Pierre Dubreuil, Michel Hénault, Micheline Jourdain, Francine Lévesque, Joseph Pellerin, Julie Prud'homme.

Nous remercions pour leurs témoignages et leur disponibilité : mesdames Maria Caballero, Francine Lévesque et Julie Prud'homme; messieurs André Éthier, Roch Bourget, Roger Dionne, Pierre Dubreuil, Michel Hénault, Pierre-Yves Loïselle, Guy Lussier, Joseph Pellerin, Marc Pominville, Roland Prézeau, André Sasseville et Yves Tétrault ainsi que les employés et bénévoles de la Caisse et tous les résidents du Domaine qui nous ont généreusement apporté leur aide dans la préparation de ce document.